



COMPTE-RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DE
L'OBSERVATOIRE DU GUEPARD EN REGIONS
D'AFRIQUE DU NORD

OGRA

20 au 25 novembre 2006, Tamanrasset, Algérie



Rachel BERZINS & Farid BELBACHIR

MAISON DE LA CULTURE DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

JUIN 2007

REMERCIEMENTS

L'OGRAN tient à remercier vivement Mr. Mohamed Seghir MELLOUHI, Directeur Général des Forêts (DGF), du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la République Algérienne, pour avoir invité ses membres à tenir leur deuxième réunion annuelle au sein de la Maison de la Culture de la Wilaya de Tamanrasset, en Algérie.

L'OGRAN remercie également Mr. LE WALI de Tamanrasset pour sa visite cordiale et son intérêt pour la protection du guépard en Algérie.

L'OGRAN adresse également ses sincères remerciements à Mr. Mohamed Seghir NOUAL, Directeur de la Protection de la Faune et de la Flore à la Direction Générale des Forêts, Mr. Rachid AISSANI, Conservateur des Forêts de la Wilaya de Tamanrasset (DGF) et Madame Samira Baya MAZIZ, Chef de bureau Chargée de la Gestion et de la Protection de la faune sauvage (DGF), pour avoir assuré le bon déroulement de la réunion pour l'ensemble des participants tant sur le plan logistique que technique.

L'OGRAN remercie vivement Mr. Farid IGHILAHRIZ, Directeur de l'Office du Parc National de l'Ahaggar (OPNA), du Ministère de la Culture de la République Algérienne, pour avoir accueilli ses membres au sein de son siège central à Tamanrasset et pour la mobilisation d'un véhicule tout-terrain pour les besoins de la sortie programmée dans l'Ahaggar, ainsi que Melle Djazia OUCHEN, Chef de Service de Protection et du Redéploiement de la Faune (OPNA), pour avoir encadré la sortie de terrain et fait découvrir à ses membres un exemple de l'habitat du guépard saharien dans le Parc National de l'Ahaggar.

Les remerciements de l'OGRAN vont aussi à la Direction et au Personnel de la Maison de la Culture de la Wilaya de Tamanrasset pour leur accueil et aide technique, contribuant ainsi au bon déroulement des communications et des ateliers.

L'OGRAN remercie également l'ensemble du Personnel de l'Agence Touristiques M'Zab-Tours et de l'Auberge Caravansérail pour leur accueil, particulièrement son Directeur, Mr. Toufik BOUGHALI et son Gérant Mr. Omar BAKLI.

Enfin l'OGRAN remercie infiniment tou(te)s les participant(e)s à la réunion pour être venu(e)s partager leur connaissance et expérience sur le guépard et avoir rendu les ateliers enrichissants mais aussi riches en perspectives d'actions pour la conservation durable du guépard dans les régions d'Afrique du Nord.



Participants à la 2^e réunion de l'OGRAN

Premier plan, de gauche à droite : Bertrand Lafrance, Françoise Claro, Rachel Berzins, Sarah Durant, Amina Fellous, Laurie Marker.

Deuxième plan, de gauche à droite : Christine Breitenmoser, Mohamed Hamzaoui, Boubaker Belhadja, Farid Belbachir, Bati Laksir.

. CITATIONS RECOMMANDEES:

Berzins, R. & F. Belbachir (Eds) 2007. *Compte-rendu de la deuxième réunion de l'Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord (OGRAN), 20-25 Novembre 2006, Tamanrasset, Algérie*. Paris : Société Zoologique de Paris (SZP). vi + 36 pp.

. *Référence à une contribution*:

Auteur. 2007. Titre de la communication. In Berzins, R. & F. Belbachir (Eds), *Compte-rendu de la deuxième réunion de l'Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord (OGRAN), 20-25 Novembre 2006, Tamanrasset, Algérie* (pp.). Paris : Société Zoologique de Paris (SZP).

. **CONTACT: E-mail:** ogran001@yahoo.fr

© Société Zoologique de Paris (SZP)

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	ii
CITATIONS RECOMMANDEES.....	iii
TABLE DES MATIERES.....	iv
LISTE DES ANNEXES.....	vi
INTRODUCTION.....	1
1. Résumé des communications orales	2
1.1. Bilan des activités.....	2
1.1.1. L’Observatoire du Guépard en Régions d’Afrique du Nord : Présentation et bilan des activités, Françoise Claro.....	2
1.1.2. Statut du guépard dans les aires protégées du Nord Bénin – Résultat de la mission d’enquête auprès des villageois et des agents d’aires protégées, Rachel Berzins.....	3
1.1.3. Le Cheetah Conservation Compendium, Christine Breitenmoser.....	4
1.1.4. Données actuelles sur le guépard au Nord et à l’Ouest de l’Afrique, Christine Breitenmoser.....	4
1.2. Statut et conservation du guépard en Algérie.....	5
1.2.1. Le guépard en Algérie : Statut et conservation, Wahida Boucekkine.....	5
1.2.2. Données actuelles sur le guépard du Sahara dans le Parc National de l’Ahaggar, Djazia Ouchen.....	6
1.2.3. Les grandes questions relatives à la conservation des grands félins en Algérie: Cas du guépard et du léopard, Farid Belbachir.....	8
1.2.4. Données préliminaires sur le guépard dans le Sud-Ouest algérien, Amina Fellous.....	10
2. Ateliers.....	10
2.1. Standardisation des collectes de données.....	10
2.1.1. Résumé des communications orales introductives.....	11
2.1.1.1. Monitoring du guépard/Monitoring cheetah, Sarah Durant.....	11
2.1.1.2. Buts, principes et concepts du monitoring des félins/ How many cats? Aims, principles and concepts of monitoring, Christine Breitenmoser et Urs Breitenmoser.....	12
2.1.2. Discussion.....	12
2.2. Education et sensibilisation à l’environnement	14
2.2.1. Résumé de la communication: Programme de formation professionnelle du Cheetah Conservation Fund/Cheetah Conservation Fund’s Professional Training Programme, Laurie Marker.....	14
2.2.2. Discussion.....	15
2.2.2.1. Formation à l’environnement.....	15
2.2.2.2. Sensibilisation à l’environnement.....	16
2.3. Fonctionnement de l’OGRAN et perspectives.....	17
2.3.1. Résumé de la communication: Fonctionnement et structure des Groupes Régionaux/ taxonomiques et partenariat possible avec le Groupe de Spécialistes des Félins de l’UICN/SSC, Christine Breitenmoser.....	17
2.3.2. Discussion.....	17
2.3.2.1. Création de sous-groupes de l’OGRAN.....	17
2.3.2.1.1. Le sous-groupe OGRAN algérien.....	18
2.3.2.2. Principes d’adhésion.....	18
2.3.2.3. Lecture de la déclaration des participants.....	18

2.3.2.4. Plan d'action et stratégie régionale.....	18
2.3.2.5. Activités de coordination internationale.....	19
2.3.2.6. Choix et planification des activités pour l'année 2007.....	19
2.3.2.6.1. <i>Activités générales</i>	19
2.3.2.6.2. <i>Activités en Algérie</i>	19
2.3.2.6.3. <i>Activités au Bénin</i>	20
2.3.2.7. Prochaine réunion de l'OGRAN.....	20
3. Réunion à l'OPNA.....	20
4. Sortie sur le terrain.....	21
LISTE DES ACRONYMES.....	27
LISTE DES PARTICIPANTS.....	29
ANNEXES.....	30

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I. Fiche d'observation du guépard.....	30
ANNEXE II. Déclaration des participants à la première réunion de l'OGRAN en 2005 à Paris.....	33
ANNEXE III. Déclaration des membres de l'OGRAN en 2006 à Tamanrasset.....	35

INTRODUCTION

Suite à l'invitation de Mr. Mohamed Seghir MELLOUHI, Directeur Général des Forêts, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la République Algérienne, la 2^e réunion de l'OGRAN s'est tenue dans l'amphithéâtre de la Maison de la Culture de la Wilaya de Tamanrasset, du 19 au 25 novembre 2006. Des spécialistes des grands félins et experts, membres de l'OGRAN, des cadres de la Direction Générale des Forêts (DGF) et de nombreux représentants d'institutions gouvernementales (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Office du Parc National de l'Ahaggar, Laboratoire d'Ecologie & Environnement de l'Université de Béjaïa, Agence Nationale pour la Conservation de la Nature (ANN)) et non gouvernementales algériennes (agences de tourisme) se sont ainsi réunis afin de :

- 1 / faire le point sur le statut du guépard dans les pays de la zone d'intérêt de l'OGRAN, en particulier en Algérie qui abrite, avec le Niger, les derniers guépards du Sahara ;
- 2 / réfléchir de façon coordonnée aux actions à mettre en œuvre pour la conservation du guépard ;
- 3 / définir les besoins et les outils et supports de communication utiles au suivi du guépard en fonction de son habitat et de l'environnement humain.

La première journée a été consacrée à des communications orales présentant, d'une part, le bilan des activités de l'OGRAN, et d'autre part, le statut du guépard en Algérie. Les deuxième et troisième journées ont été réservées à des ateliers sur la standardisation des collectes de données, les programmes de formation et de sensibilisation et, enfin, sur le fonctionnement et les perspectives d'activités de l'OGRAN. Les trois derniers jours ont été consacrés à une sortie de terrain qui a permis aux participants d'avoir un aperçu sur l'habitat du guépard dans le Parc National de l'Ahaggar.

L'organisation de la réunion de l'OGRAN sur place a été assurée par la Conservation des Forêts de Tamanrasset. La DGF et l'OPNA ont conjointement mis à disposition leurs véhicules tout-terrain pour les besoins de la sortie.



Participants à la 2^e réunion de l'OGRAN devant la Maison de la Culture de Tamanrasset

Premier plan, de gauche à droite : Fatiha Ferradj, Amina Fellous, Mohamed Seghir Noual, Françoise Claro, Christine Breitenmoser, Sarah Durant, Mohamed Hamzaoui, Bertrand Lafrance, Wahida Boucekkine.

Deuxième plan, de gauche à droite : Farid Belbachir, Mohamed Boutoub, Laurie Marker, Abdelwahab Zeraoulia, Rachid Aissani, Tayeb Belloula.

Après une allocution de bienvenue de Mohamed Seghir NOUAL, Directeur de la Protection de la Faune et de la Flore à la Direction Générale des Forêts d'Alger, et de Françoise Claro, Coordinatrice de l'OGRAN, sept communications orales ont permis de faire un bilan des activités de l'observatoire (communications 1.1.1 à 1.1.4) et de faire le point sur les travaux relatifs à la conservation du guépard en Algérie (communications 1.2.1 à 1.2.4).



Françoise Claro, Coordinatrice de l'OGRAN et Mohamed Seghir Noual, Directeur de la Protection de la Faune et de la Flore, Direction Générale des Forêts

1. Résumé des communications orales

1.1. Bilan des activités

1.1.1. L'Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord : Présentation et bilan des activités, Françoise Claro

Devant la situation préoccupante du guépard sur l'ensemble de son aire de répartition et le manque de données constaté sur les trois sous-espèces de guépards occupant les pays africains situés au nord de l'équateur, plusieurs institutions concernées par la disparition de l'espèce et travaillant *in* et *ex-situ* se sont réunies dans le but d'unir leurs efforts et d'agir en faveur de sa conservation (*cf.* compte-rendu de la première réunion). Les activités menées dans le cadre des objectifs définis par l'OGRAN depuis sa création le 2 février 2005 sont pour les activités *in-situ*, une enquête sur le statut du guépard dans les aires protégées du nord Bénin et les conflits homme-carnivores (*cf.* communication 1.1.2), pour les activités *ex-situ*, un catalogage des phénotypes de guépards des régions d'Afrique du Nord, l'étude de la reproduction en captivité et enfin des études et tests méthodologiques de génétique. L'OGRAN a également mené des activités de coordination et de diffusion, notamment l'animation d'un forum Internet (ogran001@yahoo.fr), l'élaboration du Cheetah Conservation Compendium (*cf.* communication 1.1.3), l'édition du premier bulletin d'information OGRAN-Infos en anglais et en français et enfin la mise en ligne de la page OGRAN sur le site Internet de la WAZA et de la SZP.

Toutes ces activités entrent dans la logique de travail de l'observatoire qui est de mettre en commun et de coordonner les efforts *ex* et *in-situ* à l'échelle régionale afin de fournir une approche globale de la situation du guépard dans les pays africains situés au dessus de l'équateur.

1.1.2. Statut du guépard dans les aires protégées du Nord Bénin – Résultat de la mission d'enquête auprès des villageois et des agents d'aires protégées, Rachel Berzins

Une mission a été conjointement menée dans les aires protégées du Nord Bénin [Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP) et Parc Régional du W-Bénin et ses zones cynégétiques adjacentes (=complexe du W-Bénin)] du 2 décembre 2005 au 26 février 2006 par la Société Zoologique de Paris (SZP), l'Université d'Abomey-Calavi, le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) de Tanguéta et de Kandji et le programme W-ECOPAS. Les buts de cette mission étaient de faire un état des lieux de la population des guépards, d'évaluer les conflits homme prédateurs, de proposer des mesures de conservation et d'identifier des partenaires potentiels. Afin de répondre à ces objectifs, des enquêtes ont été menées au moyen de questionnaires auprès des agents d'aires protégées et des éleveurs sur les observations de grands carnivores, les pratiques d'élevage et les conflits avec les grands prédateurs. Ces enquêtes ont été complétées par les observations des touristes consignées dans un registre situé à l'hôtel de la Pendjari et la consultation des documents disponibles au centre de documentation du CENAGREF. Les données recueillies concernent la période 2000 à février 2006.

Dans la RBP, le nombre total d'observations de guépards est de 84. Le nombre moyen de guépards adultes observés ensemble est de $1,30 \pm 0,52$ ($n=73$). 13% des observations incluent de jeunes individus. Dans la RBP, le nombre de guépard est estimé à moins de 20 individus.

Dans le complexe du W-Bénin, le nombre total d'observations de guépards est de 21. Le nombre moyen de guépards adultes observés ensemble est de $1,05 \pm 0,2$ ($n=20$). Une seule observation de jeune a été recensée dans le complexe du W, soit 4,7% des observations.

Dans la RBP et dans le complexe du W-Bénin, les guépards sont observés dans des zones où des lions et des hyènes sont également observés.

Dans les villages et les campements en périphérie de la Pendjari, l'efficacité des moyens de protection du bétail (bœufs, ovins, caprins, porcins et volailles) contre les attaques de prédateurs est variable selon le type de protection dont dispose les propriétaires d'animaux. Plus de 75% des personnes interrogées ont déjà subi des attaques, causées majoritairement par les hyènes et les lions. Seule une attaque de guépard a été recensée. Ce sont principalement les ovins et les caprins qui sont touchés par la déprédation, suivi par les porcins et enfin les bœufs qui sont bien surveillés par les éleveurs Peuhls. Les pertes d'animaux sont également dues aux accidents de la route, aux vols ou aux maladies. Les circonstances des attaques dans les villages sont différentes de celles identifiées dans les campements Peuhls.

Même si le nombre de guépards est probablement sous-évalué, il est faible et les menaces potentielles pesant sur sa survie doivent être identifiées. Les fonds nécessaires à ce type de recherche étant actuellement insuffisants, les propositions immédiates de conservation sont la formation et la sensibilisation des populations, et particulièrement la restitution des résultats de l'enquête aux personnes qui ont permis de dresser cet état des lieux du guépard. Des groupes locaux ont été identifiés dans cette perspective.



Rachel Berzins (Société Zoologique de Paris)

1.1.3. Le Cheetah Conservation Compendium, Christine Breitenmoser

Le Cheetah Conservation Compendium (CCC) est une plate-forme d'informations en ligne, accessible à toute personne recherchant des informations sur le guépard. Ce site sera hébergé par le site de l'IUCN/SSC Cat Specialist Group (www.catsg.org) qui a déjà mis en ligne deux compendia dédiés au lynx boréal (*Lynx lynx*) et au lynx ibérique (*Lynx pardinus*). Les informations sur le guépard seront accessibles en trois langues : anglais, français et swahili. Le site du CCC se présente sous forme d'onglets, dont les intitulés sont les suivants : Informations, Suivi, Programme, Pays, Bibliothèque, Contacts, Cartes, Aide et Impressum. Ces principaux onglets sont eux-mêmes divisés en plusieurs parties. La page Information se subdivise par exemple en 6 sections : Nouvelles, Informations sur l'espèce, Périodiques, Brochures, Conférence et Education.

Les pays de l'aire de répartition du guépard sont décrits en détail (historique politique, géographie, population, économie, communication...) et les dernières informations connues sur le statut du guépard dans chacun d'entre eux sont précisées. Toute la bibliographie est téléchargeable en format pdf et toute personne disposant d'informations sur le guépard est invitée à les envoyer à l'IUCN/SSC Cat Specialist Group (catsg@kora.ch) afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Les documents internes non publiés sont particulièrement recherchés. Le CCC sera prochainement mis en ligne.

1.1.4. Données actuelles sur le guépard au Nord et à l'Ouest de l'Afrique, Christine Breitenmoser

Les cartes de distribution du guépard sont nombreuses mais toutes présentent des aires de répartition différentes. L'aire de distribution du guépard est généralement présentée comme continue alors qu'en réalité les populations sont fragmentées, beaucoup de zones de présence n'étant pas documentées. Les groupes de spécialistes de l'IUCN ont ainsi été chargés, à travers le Global Mammal Assessment, de mettre à jour des bases de données des observations pour toutes les espèces.

L'IUCN/SSC Cat Specialist Group a pour projet de créer une base de données SIG, où toutes les sources de données seront précisément identifiées. Dans le cas du guépard, les données à préciser pour toute observation sont : la localisation (longitude, latitude en degré décimal), la précision (km², m², parc national...), l'année, le nombre d'individus, la méthode de soumission (publication, rapport, email...), le type d'observation (observation directe, piège-photo, télémétrie, empreintes, crottes, interview...) et la catégorie de l'information (fait rigoureux, fait vérifié, fait non vérifié). Afin d'évaluer le statut d'un félin, il est en effet nécessaire de répondre aux trois questions suivantes: 1/ Quelle est notre connaissance actuelle de l'espèce ? (degré de précision dans l'espace et le temps des données à disposition) ; 2/ Quelles sont les données nécessaires à l'identification des besoins de conservation ? (cartes de distribution précises dans le temps et l'espace, une analyse précise des différentes sources de données) ; 3/ Quels sont les outils disponibles pour une évaluation sensible et continue ? (système de base de données informatisées et de projets SIG pour compiler et analyser les informations, système de gestion d'information pour les réunir et les mettre à jour (compendia, questionnaires...). La mise en place de cette base de données SIG permettra de répondre à ces questions, en permettant la combinaison d'observations répondant à des critères de recherche définis.



Christine Breitenmoser (IUCN/SSC Cat Specialist Group)

1.2. Statut et conservation du guépard en Algérie

1.2.1. Le guépard en Algérie : Statut et conservation, Wahida Boucekkine

Le guépard du Sahara est l'une des espèces les plus menacées d'Afrique du Nord. A l'échelle internationale, le guépard figure sur l'annexe I de la CITES, à laquelle l'Algérie a adhéré le 25/12/82 et la sous-espèce *Acinonyx jubatus venaticus* est classée comme à haut risque d'extinction par l'IUCN. En Algérie, le guépard du Sahara a récemment bénéficié d'un statut de protection spécifique dans le cadre de la loi sur la chasse n°04/07 du 14 août 2004 confortée par l'ordonnance n°06/05 du 15 juillet 2006.

Le programme Guépard a été l'une des principales actions du programme de la biodiversité en Afrique du Nord. Son but était de récolter des informations relatives à l'état, à la distribution et à l'écologie du guépard. Des questionnaires et des expéditions ont permis de déterminer des zones de présence de l'espèce. En Algérie, quelques individus survivent dans des régions du Tassili N'Ajjer et du Hoggar selon les indices de présence observés dans la région. La sécheresse, la rareté des proies, la dégradation du milieu naturel et la chasse illégale de l'espèce et de ses proies sont les facteurs responsables de la baisse des effectifs.

Les dernières études sur la génétique du guépard remettent en cause le faible degré de diversité génétique mesuré chez le guépard comme facteur augmentant sa probabilité d'extinction. Cependant, la dépression de consanguinité et son lien avec une certaine susceptibilité des guépards aux maladies infectieuses est largement discutée par d'autres auteurs. Plusieurs maladies menacent les populations de guépards en captivité: la gastrite bactérienne, la sclérose glomérulaire et la maladie veino-occlusive. Il est important à l'avenir d'initier de nouvelles recherches sur l'élevage et le stress des guépards en captivité pour en savoir plus sur l'étiologie des pathologies observées. En Algérie, au parc zoologique d'Alger, un couple de guépard de plus d'une dizaine d'année s'est éteint dans les années 1990. Un guépard a été abattu accidentellement dans la wilaya de Illizi en 2001, où 3 autres individus ont été observés depuis 2006 par les agents de la DGF. Un budget a été alloué à la création d'un centre de reproduction des espèces sahélo-sahariennes à la wilaya de Ghardaïa (Convention CMS) qui pourrait servir à la création d'un centre de reproduction du guépard en vue de sa réintroduction en milieu naturel.



Wahida Boucekkine, Direction Générale des Forêts, Alger

1.2.2. Données actuelles sur le guépard du Sahara dans le Parc National de l'Ahaggar, Djazia Ouchen



Djazia Ouchen, Office du Parc National de l'Ahaggar

Le parc national de l'Ahaggar est un espace protégé de 450 000 km². C'est le deuxième plus grand parc au monde de par sa superficie; situé au cœur du plus grand désert au monde, il comprend des richesses et un héritage naturel et culturel rares et fragiles. C'est également un grand livre de géologie dont les premières formations remontent à plus de 3 milliards d'années. Le parc national de l'Ahaggar est géré par un office, l'OPNA, qui a pour principales missions, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel du parc.

L'OPNA emploie 510 personnes dont 23 cadres universitaires et 370 agents de conservation et de valorisation répartis sur 49 postes de contrôle, de surveillance et de secours couvrant la majeure partie du territoire du parc.

L'accès, la circulation et les visites à l'intérieur du P.N.A sont réglementés, et soumis à une autorisation de visite ou de traversée délivrée par l'OPNA. Toute visite doit se faire par l'intermédiaire d'une agence touristique agréée par l'état ou accompagnée d'un agent de conservation de l'OPNA.

Les activités professionnelles ayant pour objet le patrimoine du parc sont soumises à une autorisation préalable délivrée par le ministre de la culture et donne lieu à l'établissement d'une convention avec l'OPNA.

La réglementation du parc et la législation relative au patrimoine (naturel et culturel) interdit, notamment, la destruction ou le prélèvement de minéraux et fossiles; la coupe, l'arrachage et la destruction des végétaux non cultivés; la capture, le transport et la chasse d'animaux non domestiques; le ramassage, la détention ou l'achat d'objets archéologiques; la détérioration des sites archéologique ou historique.

Statut du guépard dans le parc national de l'Ahaggar

Parmi toutes les espèces animales vivant dans le parc national de l'Ahaggar et bénéficiant d'un statut particulier "espèce menacée de disparition" par l'Ordonnance n° 06-05 du 15 juillet 2006 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition, le guépard se trouve en tête de liste avec la gazelle dorcas.

Répartition

Le guépard était répandu primitivement dans les savanes arides et dans les régions désertiques de toute l'Afrique; en Asie, de la péninsule arabique jusqu'en Inde. Il ne survit plus que dans quelques contrées africaines, en Iran et dans le nord ouest de l'Afghanistan.

En Algérie une opération de conservation de l'espèce "guépard" dans les régions du sud (Tamanrasset et Illizi) a été mise en place dans le cadre du programme UICN de l'Afrique du Nord en 1996.

Le rapport des experts de l'UICN et de l'ANN laisse paraître 11 signalisations de guépards à Tamanrasset contre 19 à Laghouat, 3 à Bechar, 1 à Illizi et 1 à Biskra. La récupération de la dépouille d'une femelle âgée de 6 ans abattue par un chamelier au niveau de la région de Talegh Teba le 18/10/99 a mis fin à toute spéculation sur l'existence probable du guépard en Ahaggar et a été la signalisation la plus importante en nombre jamais enregistrée jusqu'à nos jours. En effet la femelle abattue faisait partie d'un groupe de cinq

guépards dont elle s'est retirée pour chasser (fait rapporté par le chamelier). La dernière capture remonte à juillet 2006 dans la région naturelle de l'Eggeré.



Femelle capturée puis relâchée en avril 2004 dans la région naturelle de la Tafedest



Femelle capturée et relâchée le 15/07/06 dans la région naturelle de l'Eggeré. En arrière plan, un agent de la conservation de la cellule de l'OPNA chargé du suivi du guépard

Ainsi depuis 1996, 31 signalisations ont été enregistrées (attaques, empreintes, observations directes) dont les plus récentes datent d'avril 2004 et de juillet 2006. Toutes les signalisations ont été dûment vérifiées et répertoriées, ce qui nous a permis de cerner l'espace géographique occupée par cette espèce (distribution géographique), et identifier son habitat. Toutefois, une observation assez surprenante et quasiment inexplicable a ce moment là, faite lors d'une mission de prospection dans la région de Talegh Teba en 1998; il s'agissait de reste de cadavre d'une gazelle dorcas fraîchement chassée et consommée, suspendu à un rameau d'acacia!!!

Les différentes enquêtes menées par notre service sur le terrain depuis 1996 sur cette espèce en question nous ont permis de:

- Prouver l'existence de cette espèce dans la région.
- Cerner son aire de répartition géographique dans le PNA.
- Identifier quelques éléments de son habitat.
- Suspecter l'existence possible d'une autre espèce de félin dans la région ayant le même gabarit que le guépard et un comportement plus discret voire en nombre plus faible.

Une fiche technique de suivi de cette espèce a été élaborée et distribuée par la suite aux chefs des postes de contrôle et de surveillance du PNA pour une meilleure collecte d'information sur cette espèce.

Le guépard espèce symbolique de l'Algérie

Le 29 décembre 2001, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la diversité biologique, un séminaire national sur l'identification de l'espèce symbolique de l'Algérie a été organisé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. L'Office du Parc National de l'Ahaggar, invité pour cet important événement national, a été représenté par Melle OUCHEN Djazia qui a présenté une communication dans laquelle le guépard est proposé "espèce symbolique de l'Algérie".

1.2.3. Les grandes questions relatives à la conservation des grands félins en Algérie: Cas du guépard et du léopard /Major issues in large felids conservation in Algeria: cheetah and leopard, Farid Belbachir



Farid Belbachir, Laboratoire d'Ecologie & Environnement de l'Université de Béjaïa

Trente-six espèces de Felidae figurent actuellement sur la Liste Rouge de l'UICN des espèces menacées 2006TM (UICN 2006). Les grands félins sont particulièrement menacés d'extinction, principalement en raison de la perte de leurs habitats et des conflits les opposant aux communautés humaines locales.

Ma présentation orale a eu pour principal objectif une discussion des principales questions adressées par l'*IUCN Cat Action Plan 1996* (Nowell & Jackson 1996) portant sur la conservation de deux espèces de grands félins, le guépard *Acinonyx jubatus* et le léopard *Panthera pardus*, dans le contexte algérien.

Il est important de souligner qu'outre la présence du guépard dans le sud algérien, la découverte récente, dans le massif de l'Ahaggar, d'une laissée de carnivore contenant du matériel génétique (ADN) de léopard (*cf.* Busby *et al.* 2006) appelle les scientifiques et les gestionnaires de la faune à assembler des données de terrain supplémentaires, sous forme de collectes extensives de laissées et de piégeages photographiques, et initier des mesures *ad hoc* visant à une conservation durable du léopard en Algérie

Les grandes questions adressées par l'*IUCN Cat Action Plan 1996* qui ont été retenues et discutées ont trait à *la perte et la dégradation des habitats, la gestion des félins à proximité des communautés humaines locales, la recherche sur les félins, le rôle de la captivité dans la conservation des félins et l'éducation du public*. Une question additive portant sur *la stratégie de conservation des grands félins en Algérie* a également été passée en revue.

La question liée aux habitats a été abordée en soulignant le fait que les massifs de l'Atlas Saharien et centro-sahariens hébergent encore des biotopes propices à la présence du guépard et du léopard, alors que les déserts rocaillieux (*regs*) et sablonneux (*ergs*), et les Hamadas, peuvent encore abriter des sous-populations de guépard. Les actions suggérées afin de réduire la perte et la dégradation des habitats des félins concernés et celle des populations d'ongulés constituant les espèces proies essentielles, victimes du braconnage et de la chasse excessive, incluent la reforestation des habitats perdus et dégradés dans l'Atlas saharien, le développement d'alternatives viables aux coupes de bois et au surpâturage actuels compromettant le renouvellement durable des ressources naturelles, la création d'aires protégées continues et de grande taille incluant les habitats propices aux félins, le maintien de corridors naturels nécessaires à la réduction de la fragmentation des sous-populations des félins à grand territoire, la protection effective des ongulés sauvages par le biais de la stricte et sévère application sur le terrain des textes législatifs interdisant le braconnage et la chasse des espèces protégées (*Ordonnance Présidentielle n° 06-05 du 15 juillet 2006*) et la promotion d'un tourisme et d'un sport mécanique éthiques, à labels écologiques, visant à développer des attitudes respectueuses envers l'environnement et la planification d'itinéraires de rallyes ne portant préjudice ni aux habitats ni à la faune et la flore désertiques fragiles et menacés.

En ce qui concerne la gestion des grands félins à proximité des populations humaines locales, il est important de préciser que, dans le Sahara Central, les déprédations des guépards sur le cheptel domestique, ciblant particulièrement les jeunes dromadaires, poussent les bergers locaux à organiser des actions punitives létales à l'encontre des prédateurs coupables. Par ailleurs, il n'y a pas d'informations disponibles sur d'éventuelles attaques occasionnées par les léopards sur le bétail dans l'Ahaggar. Afin de mitiger les conflits entre les bergers et les guépards, il a été suggéré un meilleur contrôle anti-prédateur, à travers une gestion adéquate du bétail et un aménagement plus approprié des enclos durant la nuit. Toutefois, le problème critique de la déprédation des guépards sur les jeunes dromadaires semble

étroitement lié à la singularité de la gestion du cheptel camelin par les bergers Touarègues qui relâchent périodiquement dans la nature leurs dromadaires, libres de tout entrave et sans surveillance rapprochée. Les animaux s'organisent alors en petits troupeaux, s'éloignant à des distances considérables de leurs propriétaires, et en cas de besoin, ces derniers capturent les dromadaires au niveau des points d'eau. Afin de réduire la prédation des guépards sur les jeunes dromadaires, il a été suggéré que ces derniers soient gardés près des campements et surveillés. En outre, la compensation des animaux perdus, en tant que mesure supplémentaire visant à atténuer les conflits entre les bergers et les guépards, a été suggérée dans le cas où des marques attribuables aux félins sont distinguées avec certitude sur les cadavres et lorsque toutes les mesures ont été prises par les bergers afin d'éviter la perte de leurs animaux.

En ce qui a trait à la recherche sur les grands félins, deux niveaux d'investigation ont été identifiés : les études de terrain et celles de laboratoire.

Il a été mis en exergue que les études de terrain se rapportant à l'estimation de la densité des populations et l'histoire naturelle requièrent une collaboration et un soutien internationaux afin d'aider au développement des capacités locales et d'amortir les frais onéreux dictés par la logistique de terrain. Cependant, les inventaires utilisant les techniques de présence/absence, ciblant le guépard et le léopard, ainsi que les études de régime alimentaire basées sur la collecte des fèces sur le terrain, peuvent aisément être entrepris et aideraient à acquérir rapidement des données moyennant un coût raisonnable. Les études portant sur la mitigation des conflits entre les communautés humaines locales et les grands félins ont aussi été proposées. Ces études devraient porter une réflexion sur une éventuelle amélioration de la planification de l'utilisation des terres et de la gestion du bétail.

Dans le volet relatif aux recherches en laboratoire, l'utilisation de la génétique moléculaire a été recommandée afin de clarifier les problèmes liés à l'identification des sous-espèces du léopard et du guépard sahariens. Concernant le guépard, les études requises incluent la clarification de l'identité génétique des populations ou sous-populations algériennes par rapport à celles du reste du monde, particulièrement la population Iranienne (sous-espèces *hecki* vs. *venaticus*), d'une part, et la recherche de l'identité génétique des sous-populations potentielles de guépard algérien dans le cas où la présence de l'espèce est vérifiée dans l'Atlas Saharien, les Hamadas occidentales (ex. Tindouf) et les Grands Ergs, d'autre part. Les études sur le léopard de l'Ahaggar devront focaliser en priorité sur la clarification de l'identité génétique de cette population par rapport à deux autres sous espèces : le léopard Nord Africain (sous espèce *panthera*) et le léopard du Sud de l'Arabie (sous espèce *nimr*) bien adapté aux conditions rudes du désert. Une question cruciale à laquelle il faudra apporter une réponse est : « Le léopard de l'Ahaggar représente-t-il une sous espèce nouvelle en attente d'identification ? ». Dans le contexte des études en laboratoire, il a également été précisé l'importance de la recherche sur les maladies et les infections encore inconnues affectant les guépards et les léopards dans leurs milieux naturels en Algérie, et la mise en œuvre de protocoles de terrain pour la collecte d'informations et le prélèvement d'échantillons soit sur des animaux vivants piégés soit sur des cadavres afin de procéder à une nécropsie des animaux en laboratoire.

Le rôle de la captivité pour la survie durable des grands félins a été abordé en mettant en exergue la nécessité que l'Algérie soit dotée de zoos et de centres de conservation en mesure de faire la jonction entre les conservations *ex situ* et *in situ* et de maintenir des populations captives viables de guépards et de léopards Nord Africains.

Quant au volet relatif à l'éducation du public, il a été souligné l'importance d'encourager un intérêt général pour la faune sauvage, de générer une plus grande prise de conscience des problèmes de conservation des grands félins, et d'amener des changements substantiels dans l'attitude du public envers la faune à tous les niveaux, à savoir local et national. Dans ce contexte, les parcs zoologiques ont un rôle important à jouer dans l'éducation du public.

Enfin, la nécessité d'asseoir une stratégie nationale de conservation des grands félins en Algérie a été mise en avant, et ce afin de développer des plans d'actions cohérents pour la conservation du guépard et du léopard, des plans de gestion des habitats et des plans de développement et de conservation intégrés. Cependant, il est crucial de noter que la conservation des grands félins est étroitement dépendante de la gestion durable des populations d'ongulés sauvages. Il est d'importance critique que l'ensemble des

institutions gouvernementales nationales (Direction Générale des Forêts, Agence Nationale pour la Conservation de la Nature, Direction Générale de l'Environnement, Office du Parc National de l'Ahaggar, Office du Parc National du Tassili, Universités et Institutions de Recherche et Parc Zoologique d'Alger) et des Organisations Non Gouvernementales locales, versées dans la conservation de la faune, établissent entre-elles des relations confiantes de travail et œuvrent de concert pour une mise en place de la stratégie nationale de conservation susmentionnée. Il est recommandé que la Fédération Algérienne des Sports Mécaniques (Ministère de la Jeunesse et des Sports) et le Ministère du Tourisme algérien soient impliqués dans l'élaboration de ladite stratégie afin que ces institutions appréhendent les enjeux liés à la conservation des grands félins et des ongulés sauvages en Algérie et qu'elles soient parties prenantes dans le processus de conservation.

Bibliographie citée

Busby, G.B.J., D. Gottelli, S. Durant, T. Wachter, L. Marker, F. Belbachir, K. De Smet, A. Belbachir-Bazi, A. Fellous & M. Belghoul. 2006. *A Report From the Sahelo Saharan Interest Group – Office du Parc National de l'Ahaggar Survey, Algeria (March 2005) –Part 5: Using Molecular Genetics to study the Presence of Endangered Carnivores (November 2006)*. Rapport non publié.

Nowell, K. & P. Jackson (Eds.). 1996. *Wild cats. Status survey and conservation action plan*. Gland: IUCN.

1.2.4. Données préliminaires sur le guépard dans le Sud-Ouest algérien, Amina Fellous



Amina Fellous, Agence Nationale pour la Conservation de la Nature

Le guépard de part sa rareté faisait partie de la liste des espèces animales non domestiques protégées en Algérie dès 1983, il figure actuellement dans l'ordonnance du 15 juillet 2006 où il est considéré comme espèce animale menacée de disparition qui subit une atteinte importante entraînant un risque avéré d'extinction et qui fait l'objet de mesures de protection et de préservation particulières.

Aussi, dans le cadre des activités de l'Agence Nationale pour la Conservation de la Nature (ANN) ayant pour but l'étude et le suivi des espèces animales sauvages menacées de disparition, nous nous sommes attelés à la recherche des dernières observations signalées du guépard dans la partie du Sud Ouest algérien.

Après une brève analyse bibliographique portant sur les anciennes références mentionnant ce félin dans la région, nous présenterons les données récentes d'observation du guépard dans la région, précisément au Sud-Ouest de l'Atlas Saharien. Ces dernières données nous incitent actuellement à

mettre en place une enquête détaillée dans le but de la confirmation de son existence et afin de connaître l'aire de distribution exacte du guépard dans cette région qui est essentiellement à vocation pastorale, ce qui nécessiterait de notre part une analyse préalable des perspectives de gestion de ce grand prédateur aussi bien dans le domaine de la conservation de la nature que vis-à-vis des populations humaines locales.

2. Ateliers

2.1. Standardisation des collectes de données

L'objectif initial de cet atelier était de créer des fiches standard de collecte de données sur le guépard concernant : les protocoles d'enquêtes, de collecte d'échantillons génétiques, de collecte d'indices de présence du guépard et de caractérisation de l'habitat.



Participants réunis autour d'une table ronde favorable aux échanges sur les thèmes abordés lors des ateliers

2.1.1. Résumé des communications orales introductives

2.1.1.1. Monitoring du guépard / Monitoring cheetah, Sarah Durant

Le Programme de Conservation du Guépard en Tanzanie fait partie d'une étude à long terme de l'espèce dans le Serengeti. Ses activités concernent la perte de diversité génétique et ses implications sur la fragmentation, les méthodes de suivi, le suivi des observations de guépards par les touristes et les conflits opposant les populations humaines aux guépards. Ce programme fait partie intégrante du Programme Carnivore Tanzanien qui a pour but de promouvoir la conservation des carnivores dans le pays. Celui-ci nécessite un suivi rigoureux et précis de l'espèce (estimation de leur nombre, suivi des tendances, évaluation de l'efficacité de la gestion). La collecte de données précises sur les populations de guépard est en effet essentielle pour mener une politique d'action en faveur de l'espèce. Dans la mesure où les indices d'abondance ne reflètent pas toujours la taille réelle des populations, il est très important de calibrer les techniques de suivi des populations dans des zones où la densité de population est connue. Cette étape permet de sélectionner l'indice d'abondance le plus sensible aux changements de la population et présentant la plus faible variabilité. Les indices disponibles pour effectuer le monitoring des populations de guépard sont les suivants : 1/ données de présence/absence (atlas des carnivores, questionnaires) ; 2/ suivi démographique d'une population dans laquelle tous les guépards sont individuellement identifiés (par photographie ou marquage des individus) ; 3/ relevé des photographies prises par les touristes ; 4/ dénombrement par transect ; 5/ piégeage photographique ; 6/ dénombrement des empreintes ; 7/ analyse coprologique ; 8/ Systèmes d'Information Géographique pour réaliser des cartes de distribution. Tous les indices ci-dessus présentent des avantages et des inconvénients qui les rendent plus ou moins appropriés selon les types de terrain, les infrastructures et les moyens humain et financier disponibles. Il est à noter que le Projet Guépard du Serengeti a débuté en 1974. La nature ouverte du milieu a permis une identification individuelle des guépards notamment par photo identification, ce qui a permis un suivi précis de la population depuis 1991. Quatre méthodes de suivi ont été expérimentées : le comptage total, les transects, les photographies prises par des touristes et le dénombrement des empreintes ; celles-ci ont permis de dresser un tableau comparatif en terme de coût, d'équipement, de besoin humain, de précision, de sensibilité, de convenance globale et de durée de formation de l'équipe. Le dénombrement total des individus s'est avérée être la meilleure méthode appliquée sur l'aire d'étude compte tenu de sa précision et de sa sensibilité, toutefois elle demeure aussi la plus coûteuse.



Sarah Durant, Wildlife Conservation Society / Zoological Society of London

2.1.1.2. Buts, principes et concepts du monitoring des félins/How many cats? Aims, principles and concepts of monitoring, Christine Breitenmoser et Urs Breitenmoser

Le monitoring est défini comme la surveillance structurée et régulière d'une espèce pour évaluer l'effet d'une mesure de conservation en rapport avec un but à atteindre (par exemple la recolonisation d'une espèce en danger). La distribution, l'abondance (relative ou absolue), les fluctuations temporelles, la santé et la génétique sont autant de paramètres démographiques qu'il convient d'évaluer dans le cadre d'un monitoring. Il est également important de définir le but à atteindre, les questions auxquelles on souhaite répondre ainsi que la méthode la plus appropriée pour y répondre, les analyses et tests statistiques qui seront utilisés (qui détermineront le protocole de collecte des données) et à partir de quel moment les objectifs seront considérés comme atteints. La confrontation des résultats du monitoring aux objectifs préalablement définis déterminera s'il convient d'ajuster les actions mises en œuvre et de les poursuivre ou non.

En raison d'une multitude de facteurs à considérer (étendue de l'aire de distribution, difficulté de communication entre les acteurs impliqués, moyens financiers limités, variation du statut d'une espèce selon les régions, échelle temporelle de réponse d'une espèce à une perturbation), il est important de se situer dans le cadre d'un monitoring stratifié. En d'autres termes, la spécificité des réponses aux questions posées au sujet d'une espèce (taxonomie, distribution d'une espèce, fragmentation, conflits, densité, régime alimentaire...) sera fonction de la surface de la zone d'étude considérée.

Une attention particulière doit être portée aux biais ou pièges relatifs aux données collectées (problèmes de représentativité, des sites d'échantillonnage, de l'échelle temporelle de la collecte des données, de l'interprétation des résultats). Il est également important de distinguer le type et la fiabilité des données à disposition. Enfin, il est primordial que les scientifiques et les organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillent ensemble, qu'un réseau d'observateurs soit établi et que les groupes d'intérêts (chasseurs, forestiers, fermiers...), mais aussi le grand public soient informés des actions afin que les mesures de conservation entrent dans le cadre d'un partenariat global. Enfin un réseau de personnes entraînées et impliquées dans le monitoring doit être mis en place, en veillant à ce qu'il soit informé des résultats de sa participation, les coordinateurs devant veiller à bien communiquer avec toutes les entités concernées. L'interprétation du rapport de statut de l'espèce permettra de mettre en place une stratégie de conservation à l'échelle régionale dont découlera des plans d'action nationaux.

2.1.2. Discussion

Suite aux premiers échanges entre les participants de l'atelier, il a été décidé de répondre aux besoins immédiats des institutions représentées dont le but est de collecter rapidement des informations sur la présence du guépard selon un protocole de collecte de données standardisé pour toutes les institutions présentes.

Mr. Abdallah Sahki, Manager de l'agence touristique « Timidoua Travel », et en tant que correspondant de l'IUCN, nous a fait part de ses observations et de son sentiment concernant la situation du guépard en

Algérie. Ainsi, en 1995, l'UICN a contacté Sahki, par le biais de l'ANN, afin de vérifier si le guépard était toujours présent dans le Sahara Central car des informations faisaient état de la disparition de l'espèce dans cette région. Selon lui, le guépard a toujours été présent dans le Sahara Central mais ses effectifs seraient dépendants de la disponibilité de ses proies ; les deux principales menaces qui compromettent sa survie dans cette région étant la raréfaction des espèces proies et les représailles des éleveurs suite aux attaques de grands prédateurs perpétrées sur le cheptel domestique. En effet, ces dernières ciblent des chamelons dont la perte est considérée comme très grave par les éleveurs, mais aussi sur des chèvres et des moutons. Mr. Abdallah Sahki a eu connaissance de cinq attaques de guépard au cours de l'année dernière : deux jeunes dromadaires dans la Tefedest et trois dans la région de Serkout.

Les propos confortent l'idée des participants selon laquelle il est nécessaire de connaître les localisations exactes des observations de guépard sur le territoire et de pouvoir évaluer les fluctuations de la population dans l'espace et le temps au cours des années à venir en procédant à des enquêtes systématiques suivant un protocole bien déterminé.

L'objectif défini par les participants a donc été de créer une fiche d'observations directe ou indirecte du guépard, pratique et courte (limitée à 1 feuille format A4), qui permettra de faire un état des lieux en termes de présence/absence du guépard dans les pays situés au nord de l'équateur. Cette fiche sera utilisable dans l'immédiat par les différentes parties, sur la base de l'expérience de chaque intervenant en matière de collecte de ce type de données.

La fiche en question devra aussi permettre d'identifier précisément l'observateur ainsi que le type, la fréquence et le lieu des observations.

L'enquêteur sera en charge de retrouver la source de l'information, c'est-à-dire l'observateur avec lequel il pourra se rendre sur le lieu de l'observation afin de préciser les caractéristiques du milieu (waypoint GPS, description de l'habitat...). L'inclusion d'une carte pour le pointage de la localité par l'observateur n'a pas été retenue par les participants. L'enquêteur devra lui-même identifier précisément la zone d'observation en relation avec l'observateur.

Après la discussion, les participants ont créé la fiche d'observation (voir annexe I). Cette dernière sera testée dans un premier temps puis sera amendée par les remarques apportées par les enquêteurs.

La DGF et l'OPNA s'accorderont sur les modalités pratiques de diffusion des fiches d'observations et de collecte des informations selon les secteurs concernés (voir les remarques formulées par l'OPNA en page 21), en coordination avec le sous-groupe OGRAN algérien (voir § 2.3.2.1.1).

Les acteurs algériens, identifiés par les participants, susceptibles d'obtenir des informations sur la présence du guépard sont les suivants :

- les éleveurs ;
- les habitants de l'Ahaggar ;
- les agences de tourisme ;
- la Direction des Services Agricoles (DSA) ;
- la Direction des Services Vétérinaires (DSV) ;
- la Direction de la Santé et de la Population ;
- l'Office de Recherche Géologique et Minière (ORGM) ;
- le Centre de Recherche Nucléaire de Tamanrasset (CRNT) ;
- les Directions de l'Environnement / MATE ;
- l'Entreprise Nationale de l'Or (ENOR).

La fiche d'observation sera intégrée au cahier des charges du projet d'« Inventaire du patrimoine cynégétique national » de la DGF (voir § 2.3.2.6.2).

2.2. Education et sensibilisation à l'environnement

Les objectifs initiaux de cet atelier étaient : 1/ d'identifier les catégories socio-professionnelles cibles et les supports de formation à créer pour les programmes d'éducation à l'environnement ; 2/ d'identifier le public cible et les supports de communication pour les programmes de sensibilisation à l'environnement.

2.2.1. Résumé de la communication: Programme de formation professionnelle du Cheetah Conservation Fund/CCF's Professional Training Programme, Laurie Marker



En Namibie, le guépard est confronté à la perte de son habitat et à la fragmentation du milieu. De plus, l'espèce entre en conflit avec l'homme et son bétail. Dans le but d'assurer la survie du guépard, le CCF a été fondé en 1990 afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques de conservation et de gestion de l'espèce à l'échelle mondiale. Les recherches du CCF concernent la biologie des populations, l'écologie, la santé et la reproduction ainsi que les impacts de l'homme sur la survie du guépard. Ces recherches contribuent à fournir un support scientifique aux activités de conservation.

La conservation de la faune sauvage n'étant pas considérée comme une priorité par les fermiers, il est donc important de leur faire comprendre que la faune sauvage a une valeur économique dont ils

Laurie Marker, Cheetah Conservation Fund

peuvent bénéficier. A cet effet, des programmes de gestion des ressources naturelles appelés « conservancies » ont été développés en Namibie. Il s'agit d'associations de locaux qui sont insérées dans un programme gouvernemental visant à former les éleveurs à gérer efficacement la faune sauvage, le bétail et les autres ressources naturelles vivant sur leurs terres. Ces « conservancies » sont complétées par des programmes de formation et d'éducation.

Le CCF est un centre de recherche ouvert au public proposant à ses visiteurs un centre d'éducation, un musée et des formations sur les thèmes de la biologie de la conservation, l'éducation à l'environnement, la capture et le suivi de la faune et la gestion intégrée du bétail et des prédateurs.

Le CCF propose des formations :

- à des étudiants de niveau universitaire sur la gestion des ressources naturelles, les sciences de la conservation, la recherche en génétique et en biologie de la reproduction ;
- à des vétérinaires. Dans ce cadre, le CCF a édité un manuel de capture et d'immobilisation du guépard ;
- aux fermiers et propriétaires d'animaux domestiques. A cet effet, le CCF a édité un livret illustré dans le cadre de la formation sur la gestion intégrée du bétail et des prédateurs, les dessins permettant d'atteindre une grande proportion de la population. La formation a pour but de sensibiliser à l'écosystème en général et d'apprendre à trouver des solutions à une vie en harmonie avec les prédateurs. Cette formation pourrait être adaptée à la situation de l'Algérie ;
- aux agents agricoles (agriculture extension officers) ; le but de cette formation étant de pouvoir identifier les prédateurs sur la base des indices de présence et de gérer le bétail en diminuant les pertes causées par la maladie et la prédation ;
- aux enseignants en les guidant dans la conduite de leur recherche.

Le CCF œuvre également afin que les « conservancies » développent et gèrent elles-mêmes leurs ressources naturelles. Ainsi, les activités des conservancies ont trait non seulement à la gestion des ressources (comptabilisation du gibier et analyse des résultats) mais aussi à l'artisanat, l'éducation des femmes, la sensibilisation au SIDA, etc.

Le CCF agit de la sorte pour que des approches similaires puissent être adoptées et adaptées par d'autres pays afin de faciliter l'accès aux ressources matérielles existantes, à travers un réseau de travail. Des antennes du CCF existent aujourd'hui en Iran, au Botswana, au Kenya et au Zimbabwe. Le CCF travaille sur toute l'aire de distribution du guépard afin de créer à terme des espaces où l'espèce se maintient durablement ; c'est-à-dire de grandes zones connectées où coexistent en harmonie la faune sauvage et le cheptel domestique, répondant aux besoins des hommes tout en sauvegardant les guépards.

2.2.2. Discussion

2.2.2.1. Formation à l'environnement

Le tour de table des participants algériens a permis de faire le point sur les formations relatives à l'environnement et la faune sauvage en Algérie. La situation est la suivante. A l'Université de Tamanrasset, qui a ouvert ses portes en 2006, il est prévu l'ouverture d'une filière en Tourisme et une autre en Géologie ; toutefois, il n'y a pas encore de filière en Biologie. D'une manière générale, les spécialités liées à l'écologie ne sont pas prioritairement choisies par les étudiants par peur de ne pas trouver de débouchés professionnels. En revanche, une formation de « Guide Touristique » est dispensée dans le cadre des formations professionnelles aux étudiants de 3^e année secondaire n'ayant pas obtenu leur baccalauréat.

Les diplômés sortant de l'Ecole Vétérinaire sont plus généralement formés aux soins des animaux domestiques et d'élevage qu'à ceux de la faune sauvage. Selon Mme Boucekkine, certains vétérinaires spécialisés en faune sauvage exercent outre-mer (Europe). Par ailleurs, d'après l'intervenante, des spécialistes étrangers ont initié des travailleurs du Parc Zoologique d'Alger au métier d'animalier avant l'ouverture de cette institution. Ainsi, les animaliers expérimentés forment les personnes nouvellement recrutées au sein du parc zoologique.

En 2006, l'OPNA a proposé à ses agents un programme de formation sur la gestion de la biodiversité. Ainsi, la réunion de l'OGRAN a coïncidé avec l'organisation d'une formation sur les Systèmes d'Information Géographique organisée au siège central de l'OPNA à Tamanrasset.

D'après les conclusions des participants, il n'y a finalement pas encore de prise de conscience du potentiel économique que représente la faune sauvage en Algérie, via l'écotourisme par exemple.

Après la prise de paroles des participants et l'expression des opinions de chacun, les catégories socioprofessionnelles qui ont été identifiées pour les formations sont les suivantes :

- Les gestionnaires des aires protégées ;
- Les agents des services forestiers ;
- Les agents du secteur de l'agriculture qui, de par leur fonction, sont en contact direct avec les populations locales et les éleveurs ;
- Les représentants des ONG ;
- Les vétérinaires locaux ;
- Les universitaires dispensant des cours en écologie de la faune.

L'idée est finalement de former des formateurs qui iront vers les éleveurs afin de leur faire partager leur connaissance et de les sensibiliser à la conservation des écosystèmes et de l'environnement de manière générale.

Des initiatives sont en cours au sein du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement afin d'inviter les Drs. John Newby et Laurie Marker, représentant respectivement le SCF (Sahara Conservation Fund) et le CCF, d'une part, et les représentants du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (DGF, ANN), du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Universités et institutions de recherche), d'autre part, afin de discuter des perspectives de collaboration dans le domaine de la conservation de la faune sauvage en Algérie.

Deux types de supports ont été identifiés :

- une formation : Mme Laurie Marker (CCF) a proposé que dans le cadre d'un cours de formation professionnelle d'une durée de 2 semaines, des experts internationaux (exemple : CCF, SSIG/SCF) et nationaux enseigneront des cours spécifiques pour les stagiaires spécialisés et des cours à contenu plus général pour les stagiaires non spécialistes. La formation sera dispensée à 25 personnes au maximum. Il sera nécessaire au préalable d'identifier les besoins des postulants à la formation afin de l'adapter à leur aspiration. Il a également été proposé d'inviter 2 ou 3 représentants d'autres pays francophones à cette formation pour qu'ils puissent profiter de cette opportunité.
- un support écrit de type classeur, sur le modèle de celui créé par le KORA pour les agents de terrain en faveur de la conservation du lynx boréal. Ce support devra être adapté aux conditions rencontrées en régions d'Afrique du Nord. La fiche du CCF sur l'identification des prédateurs par analyse des carcasses a également suscité un intérêt ; il conviendra de l'adapter à la faune des régions d'Afrique du Nord.

L'ANN s'est proposée de collecter les différents documents afin d'élaborer un modèle adapté à la faune locale et de le distribuer aux agents partenaires concernés.

Par ailleurs, il a été souligné la nécessité de traduire les documents en français et en arabe avant la formation. La DGF, l'ANN, la Direction de l'Environnement, et l'OPNA ont proposé d'accomplir cette tâche avant l'arrivée du comité de formation. Les supports rédigés en français et en arabe pourront être accessibles à la population locale par l'intermédiaire des agents des organismes impliqués dans la sensibilisation et la radio locale qui se chargeront de traduire les contenus en Tamahaq et dans la langue parlée par les Haoussa.

2.2.2.2. Sensibilisation à l'environnement

De nombreuses idées ont émergé lors de cette table ronde. Ainsi, la sensibilisation à l'environnement ciblera prioritairement la liste des publics ci-dessous :

- les scolaires, dont les supports de sensibilisation devront être adaptés au niveau scolaire des enfants, du primaire au lycée. A titre d'essai, le MATE et le Ministère de l'Education Nationale ont conjointement œuvré à l'intégration de cours portant sur la préservation de la nature dans les premiers paliers de l'enseignement primaire, touchant neuf wilayas (départements) d'Algérie. Ces cours pourraient intégrer le thème de la conservation du guépard ;
- les enseignants ;
- le public des zoos ;
- la population locale ;
- les médias (radio, télévision (court spots de sensibilisation ou émission de plus longue durée destinée aux enfants), journaux). Le MATE a d'ailleurs déjà agi dans ce sens en lançant plusieurs spots publicitaires sur la préservation de l'environnement avec sa mascotte la gazelle Dounia ;
- les maisons de jeunes ;
- les éditeurs ;
- les touristes ;
- dans le cas du Bénin, les associations villageoises, à travers le développement de microprojets économiques et le développement de l'artisanat ; toutefois, cette action nécessite le développement d'une stratégie de marketing et l'identification d'un marché de distribution ;
- les Clubs Nature ;
- les associations locales ;
- les Maisons de la Culture.

Il est à noter que les supports de sensibilisation suivants ont été proposés :

- des objets artisanaux à l'effigie du guépard (bijoux, tee-shirts) ;
- des affiches ;

- des diaporamas (adapté à l'âge des enfants) ;
- des timbres ;
- des cartes postales ;
- des valises pédagogiques (dans le cadre des programmes d'éducation à l'environnement du MATE et du Ministère de l'Education Nationale, cités plus haut, des mallettes pédagogiques ont été réalisées, l'une destinée aux enseignants, l'autre aux enfants à différents niveaux scolaires). Dans le cas où une mallette devra aussi être conçue pour la sensibilisation à la conservation de la faune, celle-ci pourrait contenir des répliques de crânes, de peaux, et de spécimens naturalisés de la faune car au vu de l'expérience du KORA et du CCF, le canal tactile est à privilégier pour sensibiliser les enfants. Il est à souligner qu'un kit sur la faune saharienne a déjà été créé par les clubs vert algériens ;
- des produits alimentaires courants (sucre, thé, etc.);
- des chèches.

En outre, de nombreuses idées ont également fait preuve de succès auprès des enfants comme, par exemple, la présentation d'une espèce particulière par les élèves d'une classe à ceux d'autres classes, ainsi que les concours d'art, d'écriture ou de dessin.

Enfin, les ateliers de restitution des résultats des enquêtes menés aux villageois constituent également une occasion de sensibiliser les populations locales à leur environnement.

2.3. Fonctionnement de l'OGRAN et perspectives

Les objectifs initiaux de cet atelier étaient de proposer un mode de fonctionnement de l'OGRAN, de trouver les moyens de renforcer la coordination inter- et intra-régionale de l'OGRAN, de créer des antennes locales et enfin de choisir et de planifier les activités pour l'année 2007.

2.3.1. Résumé de la communication: Fonctionnement et structure des Groupes Régionaux/Taxonomiques et partenariat possible avec le Groupe de Spécialistes des Félins de l'IUCN/SSC, Christine Breitenmoser

De nombreux groupes régionaux consacrés à la conservation des félins ont été créés. Chaque groupe a adopté une structure et un mode de fonctionnement qui lui est propre. Le groupe SCALP (Status and Conservation of the Alpine Lynx Population) a pour buts : 1/ de suivre les populations de lynx en adoptant une méthode commune d'interprétation des données ; 2/ de mettre à jour le statut du lynx sur l'arc alpin tous les 5 ans ; et 3/ de proposer des mesures de conservation aux organisations gouvernementales. Ce groupe est coordonné par des groupes d'experts représentés par deux personnes dans chaque pays. SCALP est également affilié au Large Carnivore Initiative for Europe (LCIE), lui-même affilié à l'UICN. Il existe aussi l'Andean Cat Alliance ou encore le Snow Leopard Network, qui rassemble 13 pays, structuré en plusieurs comités et centralisé aux Etats-Unis. L'African Lion Working Group est également un groupe bien structuré, mené par quelques membres très actifs. Celui-ci possède une antenne française, le ROCAL (Réseau Ouest et Centre Africain pour la conservation du Lion). Enfin, le Global Cheetah Forum (GCF) rassemble 70 membres, regroupant 14 pays, travaillant sur le guépard. Son but est de faciliter la mise en place d'ateliers de travail. Une liste de diffusion Internet a été créée afin de faciliter la communication entre les membres du GCF.

2.3.2. Discussion

2.3.2.1. Création de sous-groupes de l'OGRAN

L'OGRAN est un groupe jeune, rassemblant actuellement 13 pays. Afin de coordonner au mieux ses activités et ses actions, l'OGRAN a besoin de représentants actifs dans les différents pays membres. La création de sous-groupes de l'OGRAN a donc été proposée.

L'absence de représentants d'autres pays africains à cette réunion a été soulignée au cours de l'atelier. Ce manque de représentativité est lié à un problème de financement. Selon l'expérience de l'IUCN/SSC CSG et de la SZP, il est en effet difficile d'obtenir des subventions pour payer les frais de participation d'intervenants à une réunion. La SZP a d'ailleurs fait une demande de subvention en ce sens pour pouvoir

inviter les représentants du Parc W du Bénin, du Niger et du Burkina Faso, mais elle n'a pas reçu de suite favorable. Afin de pallier à ce problème, il a été proposé que les prochaines réunions de l'OGRAN se déroulent chaque année dans un pays africain (situé au nord de l'équateur) différent. Chaque pays présente, en effet, un cas bien particulier pour la conservation du guépard. Enfin, il a également été proposé d'organiser, dans la mesure du possible, une importante réunion de l'OGRAN tous les 4/5 ans avec un maximum de représentants de chaque pays.

2.3.2.1.1. Le sous-groupe OGRAN algérien

Le sous-groupe OGRAN algérien sera constitué de représentants de l'Université de Béjaïa, du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, des Offices des Parcs Nationaux de l'Ahaggar et du Tassili, de l'Agence Nationale pour la Conservation de la Nature et de la Direction Générale des Forêts, et de toutes structures désireuses d'en faire partie. Le sous-groupe OGRAN algérien devra lui-même définir ses modalités de fonctionnement. Il est invité à faire une présentation de sa structure et de son organisation, sur le site du Cheetah Conservation Compendium afin de servir de modèle et d'inciter les autres pays membres à suivre leur initiative.

Pour l'Algérie, la Direction Générale des Forêts (DGF) et Mr. Farid Belbachir seront respectivement l'institution et la personne clés du sous-groupe OGRAN. Il est à préciser que la DGF est une institution partenaire importante concernant les décisions relatives à la faune sauvage en Algérie, puisqu'elle constitue le point focal de deux conventions pour ce pays, la CITES et la CMS.

2.3.2.2. Principes d'adhésion

Au sujet de l'adhésion des membres de l'OGRAN, il a été convenu que celle-ci sera basée sur la motivation des personnes, ceci afin de faciliter les démarches d'inscription à la liste des membres. Toutes les institutions intéressées par la conservation du guépard sont donc les bienvenues (agences de tourisme, membres d'ONG, membres d'institutions officielles, membres à titre individuel...). Il a été souligné la nécessité de distinguer les membres individuels des membres institutionnels et que pour chaque pays, il existe un à trois représentants actifs, voire une personne clé.

2.3.2.3. Lecture de la déclaration des participants

Après lecture de la déclaration des participants à la première réunion de l'OGRAN (annexe II), il a été convenu de modifier celle-ci en tant que déclaration **des membres** de l'OGRAN et non plus des participants (annexe III).

2.3.2.4. Plan d'action et stratégie régionale

Des plans d'action nationaux se basent sur des stratégies régionales avec tous les partenaires concernés pour juger des actions à mettre en place.

Concernant le guépard du Sahara, il est actuellement nécessaire d'accumuler davantage de données sur l'espèce afin de définir une stratégie régionale, ce que le sous-groupe OGRAN algérien se chargera d'accomplir en collaboration avec les autres pays abritant le guépard du Sahara. L'ajout de l'alinéa suivant à la déclaration des membres de l'OGRAN « **Définir et communiquer un cadre stratégique régional pour la conservation du guépard sur laquelle s'appuieront les pays pour élaborer leurs plans d'action nationaux** » a donc été approuvé (alinéa 2, § 2, annexe III). Cet alinéa sera valable pour toutes les sous-espèces de guépard présentes dans les pays situés au nord de l'équateur.

Par ailleurs, il a été proposé d'organiser une réunion nationale, en Algérie, qui regroupera les institutions intéressées par le thème du guépard (exemple DGF, Ministères, Universités, experts...) afin de définir les objectifs que le pays souhaite atteindre en faveur de la conservation de l'espèce, tenant en compte le fait qu'au moins cinq années sont nécessaires pour asseoir une stratégie régionale d'action pour la conservation durable du guépard.

L'inventaire des populations de guépard constitue une priorité définie à un niveau régional. Il sera ensuite nécessaire d'établir une coordination à un niveau régional, puis local, afin de mener des actions de conservation plus spécifiques. Comme le fait remarquer Mr. Farid Belbachir, en Algérie, les régions ayant autrefois été fréquentées par des guépards (Atlas Saharien et hamadas occidentales) et d'autres qui sont susceptibles d'en héberger (ergs et regs), devront faire l'objet de prospections afin de collecter des données relatives à l'espèce dans ces régions. Par ailleurs dans les massifs centro-sahariens, des efforts d'investigation similaires devraient être diligentés dans l'Ahaggar et dans le Tassili N'Ajjer afin d'obtenir des informations substantielles et comparables sur le statut du guépard dans le Sahara Central Algérien. Compléter les connaissances actuelles sur la répartition du guépard est nécessaire à l'élaboration d'une stratégie régionale à partir de laquelle découleront des plans d'action nationaux.

2.3.2.5. Activités de coordination internationale

Au cours de l'atelier, il a été proposé d'affilier l'OGRAN au Global Cheetah Forum (GCF), en réunissant notamment les listes de diffusion des deux groupes, afin de faciliter les échanges d'information et dans la mesure où l'OGRAN et le GCF partagent un objectif commun, celui de la conservation du guépard.

2.3.2.6. Choix et planification des activités pour l'année 2007

2.3.2.6.1. Activités générales

- Contribution au Cheetah Conservation Compendium : Il a été proposé de traduire les données actuellement accessibles en langues anglaise, française, swahili et arabe ;
- mise en forme (selon les précisions indiquées au cours des discussions (*cf.* § 2.1.2.)) et distribution de la fiche préliminaire d'observation sur la présence du guépard pour une période test ;
- contribution au bulletin OGRAN-Infos. Certains encarts pourront être écrits en arabe ;
- animation du forum ;
- catalogage des phénotypes du guépard nord-africain par le biais de collection des photographies existantes et identifiées (géoréférencées) de tous les pays concernés. Les photographies historiques sont également recherchées.

2.3.2.6.2. Activités en Algérie

Les actions principales qui seront mis en œuvre en Algérie sont :

- l'« Inventaire du patrimoine cynégétique national » de la DGF, qui a pour but d'actualiser celui réalisé en 1984, pour déterminer l'actuelle distribution de la faune et l'état des habitats. L'inventaire devrait être conduit en début de l'année 2007 et s'achever en 2008. Mr. Farid Belbachir, qui a participé, en 2005, à l'inventaire de la faune du SSIG à travers le massif central de l'Ahaggar, s'est proposé de transmettre la méthodologie utilisée lors de cet inventaire afin de standardiser la méthode de collecte des données. Cette méthodologie pourra ainsi être intégrée au cahier des charges de l'inventaire de la DGF ;
- l'étude et la réalisation d'un centre de reproduction/réhabilitation pour les espèces sahélo-sahariennes. Les objectifs assignés à ce centre sont la reproduction des gazelles et la réhabilitation des animaux blessés. Initialement, ce centre n'était prévu que pour accueillir des ongulés, mais l'intégration du guépard en ces lieux pourrait être intéressante dans un but de sensibilisation et de réhabilitation des guépards capturés en vue de leur relâcher. Ce centre s'apparenterait donc à un refuge à but pédagogique. L'OGRAN a donné un avis favorable de principe pour la réalisation de ce centre de réhabilitation. Le CCF a proposé son assistance technique pour la réalisation du centre en réponse à la DGF qui a sollicité expertise et assistance dans le cadre de sa démarche.
- la formation des formateurs (§ 2.2.2.) ;
- la création de l'antenne de l'OGRAN qui nécessitera une nouvelle réunion entre l'ensemble des partenaires (§2.3.2.1.1.) ;
- la formation et la sensibilisation. A ce propos, il sera important de diffuser l'information sur la réunion par voie de presse. La Direction de l'Environnement de Tamanrasset a exprimé sa volonté de faire des actions de sensibilisation dans le village de Tazrouk, situé dans une région de

l'Ahaggar où la présence du guépard a été rapportée, en intervenant dans le milieu scolaire et par la distribution de dépliants. A une échelle nationale, la DGF diffusera des affiches illustrées se rapportant aux espèces protégées citées dans la récente Ordonnance Présidentielle datant de juillet 2006 (réf : Ordonnance N°06-05 du 15 juillet 2006).

2.3.2.6.3. Activités au Bénin

Au Bénin, la restitution des résultats de la dernière enquête se présente comme une action prioritaire. Cette restitution sera l'occasion de proposer aux populations locales des ateliers de discussion pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

Des personnes ressources ont déjà été identifiées ; il s'agit de deux responsables du suivi écologique de la Réserve de Biosphère de la Pendjari et du Parc Régional du W-Bénin, respectivement Mr. Aristide Téhou et Mr. Safouratou Alfa Gambari Imorou, tandis que le Prof. Brice Sinsin et Mr. Hugues Akpona se présentent comme des personnes ressources au niveau universitaire.

2.3.2.7. Prochaine réunion de l'OGRAN

Sous réserve de l'acceptation du pays d'accueil, il a été proposé que la prochaine réunion de l'OGRAN ait lieu au Bénin où des collaborations ont déjà été mises en place lors de la dernière mission (voir communication 1.1.2.) ; l'idée sous jacente étant de créer une antenne locale de l'OGRAN dans ce pays.

3. Réunion à l'OPNA

Les participants à la 2^e réunion de l'OGRAN ont été invités par Mr. Farid Ighilahriz, Directeur de l'Office du Parc National de l'Ahaggar, au siège central de l'OPNA, à Tamanrasset.

Comme l'a souligné Mr. Farid Ighilahriz, le Parc National de l'Ahaggar, créé en 1987, couvre une superficie de 450 000 km² et possède un riche patrimoine naturel et culturel. Plusieurs projets ont trait à la gestion de la faune sauvage, en particulier les relations prédateurs-proies, et le guépard fait l'objet d'attention car c'est une espèce importante du patrimoine naturel du pays.

Au cours de la réunion, Mme Françoise Claro est revenue sur les priorités et les points importants abordés lors des ateliers, notamment :

- la mise à jour des données sur les populations de guépard à travers des campagnes de dénombrement et la mise au point de la fiche d'observation (discutée lors du premier atelier) dans cette perspective ;
- les formations destinées aux professionnels de terrain afin qu'ils deviennent à leur tour des formateurs et l'identification du lieu d'accueil de cette formation ; l'OPNA ou une structure du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ayant été proposés ;
- la création d'un sous-groupe OGRAN algérien, dont le représentant institutionnel est la DGF et le représentant à titre individuel, Mr. Farid Belbachir.

Par ailleurs, la nécessité de définir un cadre de collaboration, à travers un Mémoire d'Accord, entre l'OGRAN et l'OPNA a été relevée. Dans ce contexte, Mr. Ighilahriz a précisé qu'un projet de convention est en cours entre l'OPNA et la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie de l'Université de Béjaïa, en vue d'une collaboration commune sur des projets de recherche sur la faune. Des conventions entre l'OPNA, d'une part, et l'ANN et le Centre Cynégétique de Zeralda, d'autre part, sont également en projet.

Le Directeur de l'OPNA a aussi souligné l'importance de l'aspect relatif à la sensibilisation des populations locales. Des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées par l'OPNA, notamment durant le mois du patrimoine qui connaît des programmes riches et diversifiés en faisant souvent participer les établissements scolaires. A cet effet, Mr. Farid Belbachir, affilié au Laboratoire d'Ecologie et Environnement de l'Université de Béjaïa, a proposé de faire partager à l'OPNA l'expérience de

sensibilisation sur la Conservation du Singe Magot (*Macaca sylvanus*) en Petite Kabylie qu'il conduit avec une association écologique locale *Amazer N'Kefrida* basée à Bordj-Mira dans la Wilaya de Béjaïa.

Mr. Farid Ighilahriz a aussi précisé que l'OPNA a récemment acquis des équipements de terrain et d'observation, d'une part, qui vont permettre au personnel de recueillir d'importantes données sur le terrain, d'autre part, l'OPNA est équipée d'une station SIG qui permettra une analyse et un traitement des plus efficaces des données recueillies.



De gauche à droite : Kamel Delaa, Amina Fellous, Christine Breitenmoser, Sarah Durant, Djazia Ouchen, Farid Ighilahriz, Françoise Claro, Laurie Marker, Farid Belbachir.

Enfin, le point relatif à la canalisation des fiches d'observations du guépard a été soulevé par les participants. A cet effet, Mr. Farid Ighilahriz a fait remarquer que l'Office du Parc National de l'Ahaggar dispose d'une cinquantaine de poste répartis sur l'ensemble du territoire de l'aire protégée et que la collecte de ces données fait l'objet d'un travail ayant débuté il y a plusieurs années (1997) par le personnel technique de l'OPNA, notamment par les agents de conservation répartis à travers tout le territoire du Parc, d'une part. Le Directeur de l'OPNA a souligné que dans le cadre du projet portant sur la conservation et la préservation de la biodiversité, un programme de formation a été mis en place au profit des agents de conservation de l'OPNA et que la première session a porté sur la flore et la faune. D'autre part, tout en rappelant les dispositions de la réglementation en vigueur, le Directeur de l'OPNA s'est opposé à ce que des fiches d'inventaire soient distribuées en dehors du cadre organisé institutionnel de l'OPNA. De même, le directeur a précisé que les données recueillies restent la propriété exclusive de l'OPNA et que leur exploitation ne peut s'effectuer que dans un cadre conventionné, tel que stipulé par la réglementation.

Mme Christine Breitenmoser a souligné la nécessité que toutes les données qui seront collectées soient transmises à l'IUCN/SSC Cat Specialist Group dans la mesure où ce dernier a pour charge de dresser la liste rouge des félins menacés.

4. Sortie sur le terrain

La sortie de terrain réalisée par les membres de l'OGRAN, en collaboration avec la Conservation des Forêts de la Wilaya de Tamanrasset et l'Office du Parc National de l'Ahaggar (OPNA), dans les régions naturelles proches de la ville de Tamanrasset a été établie selon l'itinéraire suivant : Tamanrasset – Taghlalt – Tadjmart (Tagmart) – Mejjeroûrene – Terhenânet¹ (voir tracé approximatif des itinéraires journaliers en page 26).

¹ Les noms des localités sont ceux figurant sur les cartes topographiques de la région.

Journée du 23 Novembre 2006

Itinéraire : Tamanrasset – Taghlalt – Tagmart

En allant de Tamanrasset à Taghlalt, le paysage le plus marquant est celui des vallées caractérisées par la présence d'*Acacia tortilis* subsp. *raddiana* et *A. ehrenbergiana*. Durant ce trajet, *Calotropis procera* (Asclepidaceae) a aussi été rencontré. Une autre espèce moins fréquemment observée est *Rhus tripartita* (Anacardiaceae).

Les oiseaux les plus fréquemment vus étaient le Traquet à tête blanche (*Oenanthe leucopyga*), le Corbeau brun (*Corvus ruficollis*) et l'Hirondelle isabelline (*Ptyonoprogne fuligula*).

L'entrée dans la localité de Taghlalt a été marquée par la présence d'un petit campement humain. Un peu plus loin, les véhicules ont marqué un arrêt et la mission a réalisé une courte investigation pédestre, passant par une série de petits points d'eau ou *gueltas*. En cours de trajet, la mission a observé une Buse (*Buteo cf. rufinus*) en vol, une Couleuvre de Schokar (*Psammophis schokari*) blessée, dissimulée entre des rochers, et des empreintes laissées vraisemblablement par un chien.



Campement humain dans la localité de Taghlalt
(Ahaggar, Novembre 2006)

Une fois l'investigation pédestre achevée, les membres, à bord des véhicules, ont traversé une vallée à *Acacia tortilis raddiana* et *A. ehrenbergiana* avant de s'arrêter pour une pause déjeuner. Au cours de cette dernière, un remarquable spécimen d'*A. tortilis raddiana*, ayant une forme s'appêtant à un éventuel marquage par des guépards, a fait l'objet d'une inspection afin de trouver d'éventuels indices de présence : résultat négatif.

Arrivée à la localité de Tagmart.

Localité : Tagmart

L'arrivée de la mission dans la localité de Tagmart, située à environ une trentaine de kilomètres de Tamanrasset, a été marquée par un paysage à Acacias caractérisé par la présence de sites rocheux, constitués de très gros blocs à contour lisse, hébergeant des colonies de Damans (*Procapra spp.*) et probablement des Goundis du Mzab (*Massoutiera mzabi*). Outre *A. tortilis raddiana* et *A. ehrenbergiana*, la présence de touffes d'*Artemisia herba-alba* (Asteraceae) a été notée.

La mission a d'abord marqué un arrêt au Poste de Contrôle de l'OPNA à Tagmart, puis s'est rendue à un site rocheux abritant des peintures rupestres dont l'une représentait une antilope. Au cours de l'itinéraire pédestre, un Lièvre du Cap (*Lepus capensis*) a été vu, ainsi qu'un cadavre d'Acanthodactyle (*Acanthodactylus* sp.) empalé sur une branche de *Maerua crassifolia* (Capparaceae), probablement tué par une Pie-grièche (*Lanius* sp.).

Installation d'un camp de nuit à Tagmart.

Journée du 24 Novembre 2006

Itinéraire : Tagmart – Mejjeroûrene

Après avoir quitté le camp de nuit, la mission s'est arrêtée au village de Tagmart où une discussion sur la faune locale a été engagée avec des enfants. La présence de troupeaux de chèvres a été particulièrement notée. Un remarquable spécimen d'*Acacia tortilis raddiana* a été soigneusement inspecté pour d'éventuel indices de présence du guépard, mais sans résultat.



Séance de reconnaissance de la faune locale avec des enfants du village de Tagmart (Ahaggar, Novembre 2006)

Plus loin, la mission s'est arrêtée dans une localité où un cadavre de guépard a été trouvé et récupéré par le personnel de l'OPNA en 2000 (D. Ouchen *comm. pers.*) et une investigation pédestre s'en est suivie. Le lieu en question est une vallée essentiellement dominée par *Acacia ehrenbergiana* dont un spécimen remarquable, ayant une branche basse de grande taille s'appêtant au marquage, a été inspecté : absence d'indices de présence de carnivore. Des fèces et empreintes de dromadaires ont été notées dans la vallée. Une laissée de carnivore contenant des poils a été déposée sur une touffe très basse d'une Chenopodiaceae (*cf. Anabasis*). La laissée a été récupérée par la mission et mise à la disposition de l'OPNA.

Par ailleurs, une vipère à cornes (*Cerastes cerastes*) a été observée dans un site caillouteux et un cadavre de couleuvre étêtée, se rapportant vraisemblablement à une Couleuvre de Schokar (*cf. Psammophis schokari*), a été récupéré.



Laissée de carnivore contenant des poils déposée sur une touffe basse de Chenopodiaceae à Tagmart (Ahaggar, Novembre 2006)

Après avoir quitté le lieu précédent, la mission s'est dirigée vers le village de « Tagmart fougani » (*Haut Tagmart*) marqué par la présence d'un deuxième Poste de Contrôle de l'OPNA. Le lieu est dominé par un paysage rocheux et caillouteux, caractérisé par la présence d'*Acacia ehrenbergiana*, et abritant des tumuli, témoignant d'une ancienne présence humaine dans la région, et des sites contenant de nombreuses gravures rupestres dont certaines représentent des animaux disparus tels que l'autruche, la girafe et des bovidés.

Avant d'arriver à la localité de Mejjeroûrene, la mission a traversé des vallées caillouteuses à *Acacia ehrenbergiana*, caractérisées par la présence d'amas rocheux sur lesquels ont été observés de nombreux agames (*Agama* sp.).

Localité : Mejjeroûrene

L'arrivée dans la localité de Mejjeroûrene a été marquée par une pause de déjeuner dans un lieu exhibant particulièrement des palmiers-dattiers (*Phoenix dactylifera*), des *Acacia ehrenbergiana*, des touffes de *Deverra scoparia* (Apiaceae) et *Schouwia thebaica* (Brassicaceae). La mission a visité une série de petites gueltas où une empreinte de guépard² aurait été vue en 2000 (D. Ouchen comm. pers.).

Après avoir quitté le lieu de déjeuner, la mission a traversé des paysages rocheux à reliefs tourmentés dans lesquels cinq ânes sauvages (*Equus asinus africanus*) et un Agame de Bibron (*Agama impalearis*) mâle en livrée nuptiale ont été observés. Plus loin, un petit campement habité, avec des dromadaires, a d'abord été croisé, avant de rencontrer le Directeur de l'OPNA, Mr. F. Ighilahriz, à bord de son véhicule.

L'arrivée au village de Terhenânet, situé à une distance d'environ 70 kilomètres de Tamanrasset, a été précédée par une autre rencontre de six ânes sauvages évoluant dans un biotope rocailleux et, plus loin, l'observation d'un remarquable spécimen de *Faidherbia albida* (Fabaceae/Mimosoideae) en fructification. Un paysage à *Acacia ehrenbergiana* et quelques palmiers-dattiers, avec au loin le Pic d'Illamane a particulièrement été apprécié.



Ane sauvage (*Equus asinus africanus*) photographié dans un biotope rocheux et rocailleux dans la localité de Mejjeroûrene (Ahaggar, Novembre 2006)

Localité : Terhenânet

L'entrée au village de Terhenânet a été marquée par la présence de vergers (figuiers, palmiers-dattiers), de grands troupeaux de chèvres pâturent et d'ânes domestiques.

² Une confusion possible avec une empreinte de grand canidé par les guides locaux ne peut être exclue (voir Wachter *et al.* 2005 ; p:15)

La mission s'est d'abord arrêtée au Poste de Contrôle OPNA de Terhenânet, puis a engagé une discussion sur la faune locale avec les villageois, passant en revue de nombreuses photographies d'espèces existantes dans la région de l'Ahaggar. Durant la soirée, une projection d'un documentaire relatif aux activités du Cheetah Conservation Fund (Namibie), destinée aux villageois, a eu lieu dans une école, en utilisant un micro-ordinateur portable.

Un camp de nuit a été établi dans une vallée non éloignée du village de Terhenânet et un Crapaud vert (*Bufo viridis*) a été observé.



Séance d'apprentissage à la reconnaissance des empreintes de guépard dans une école du village de Terhenânet (Ahaggar, Novembre 2006)

Journée du 25 Novembre 2006

Localité : Terhenânet

La matinée de cette journée a été consacrée à une escalade d'un site rocheux et caillouteux remarquable, non éloigné du camp, visant à visiter de petites gueltas d'altitude dont deux sont considérées comme permanentes. Des empreintes d'un grand canidé non identifié ont été trouvées ainsi que celles de mouflons à manchettes (*Ammotragus lervia*).

Durant l'escalade, quelques arbustes remarquables ont été notés : *Nerium oleander* (Apocynaceae), *Olea lapperinei* (Oleaceae), *Tamarix* sp. (Tamaricaceae) et *Rhus tripartita* (Anacardiaceae). La présence de *Pistacia atlantica* (Anacardiaceae) sur le site a été affirmée par les guides Touarègues. Parmi les nombreux végétaux observés figurent *Rumex vesicarius* (Polygonaceae), *Anabasis articulata* (Chenopodiaceae), *Lavandula* sp. (Lamiaceae) et *Citrullus colocynthis* (Cucurbitaceae). Il est à noter que les marques de broutage laissées par les mouflons à manchettes ont été notées sur les branches basses d'*Olea lapperinei*.

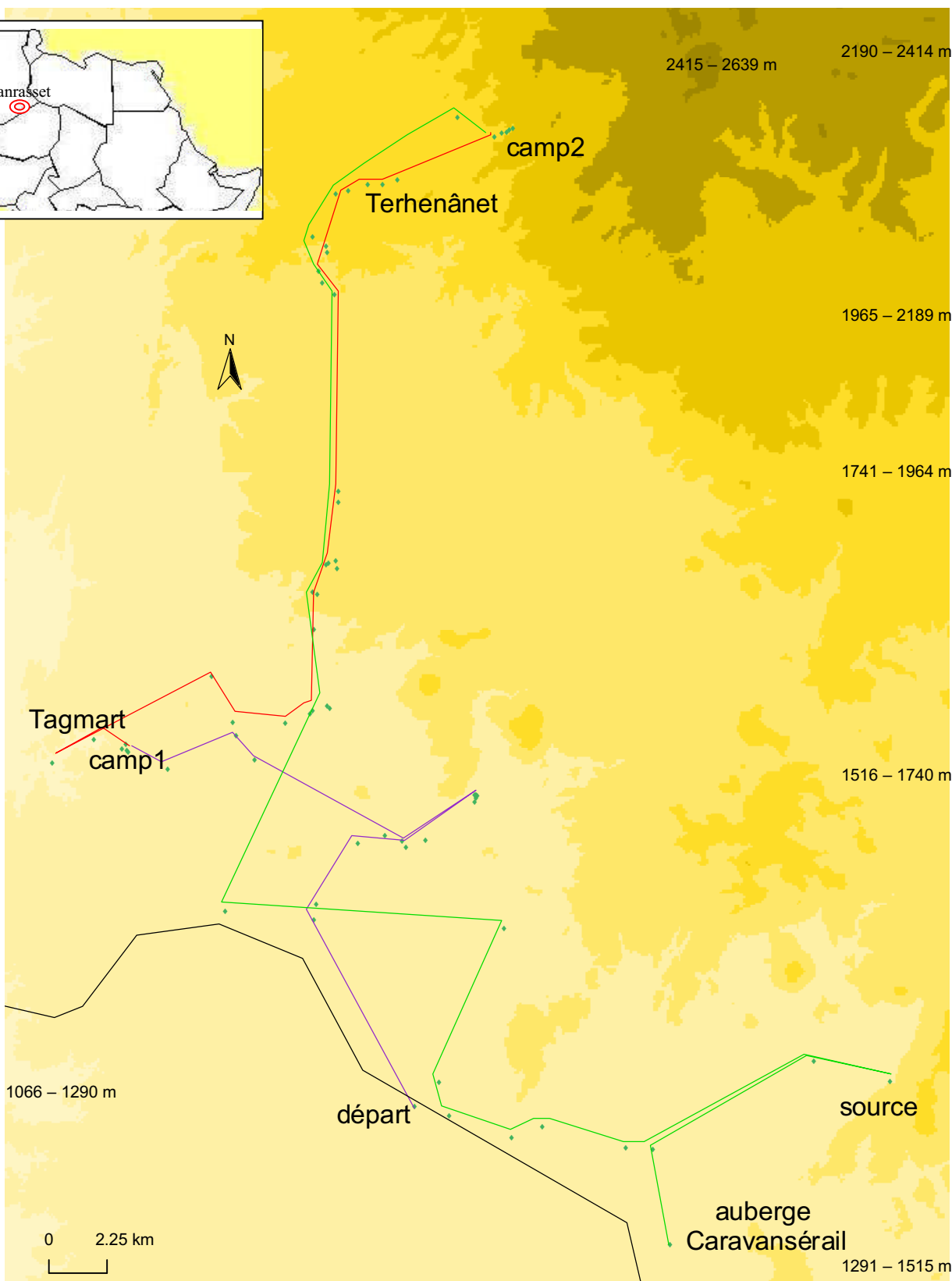
L'avifaune notée sur le site a notamment inclus des Hironnelles isabellines, une dizaine de Pigeons bisets (*Columba livia*) et vraisemblablement un Faucon crécerelle (*Falco cf. tinnunculus*).

Les gueltas visitées ont été caractérisées par la présence d'indices d'activités et de fèces de mouflons à manchettes.

Itinéraire : Terhenânet – Tamanrasset

Le trajet de retour vers Tamanrasset a d'abord été marqué par la visite d'un lieu saint à Terhenânet, le mausolée de Hadj-Ahmed El-Bekri, puis par un arrêt à la Source Tahabort située à environ une dizaine de kilomètres de la ville de Tamanrasset.

Itinéraires journaliers approximatifs empruntés par la mission OGRAN lors de la sortie sur le terrain dans le Parc National de l'Ahaggar du 23 au 25 Novembre 2006



- Itinéraire approximatif de la première journée.
- Itinéraire approximatif de la deuxième journée.
- Itinéraire approximatif de la troisième journée
- Route nationale

LISTE DES ACRONYMES

ANN : Agence Nationale pour la Conservation de la Nature – Algérie.

CCC: Cheetah Conservation Compendium.

CCF : Cheetah Conservation Fund.

CENAGREF : Centre National de Gestion des Réserves de Faune.

CITES : Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora/Convention Internationale sur le Commerce des Espèces de Faune et de Flore Menacées.

CMS : Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals/Convention sur les Espèces Migratrices.

CRNT : Centre de Recherche Nucléaire de Tamanrasset – Algérie.

DGF : Direction Générale des Forêts – Algérie.

DSA : Direction des Services Agricoles – Algérie.

DSV : Direction des Services Vétérinaires – Algérie.

ECOPAS : Ecosystèmes Protégés des Aires Sahéliennes.

ENOR : Entreprise Nationale de l'Or – Algérie.

GCF : Global Cheetah Forum.

IUCN : World Conservation Union/UICN : Union Mondiale pour la Nature.

IUCN/SSC - Cat Specialist Group : UICN/Commission pour la Survie des Espèces - Groupe Spécialiste des Félins.

KORA : Koordinierte Forschungsprojekte zur Erhaltung und zum Management der Raubtiere in der Schweiz/ Projets de recherches coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse.

LCIE : Large Carnivore Initiative for Europe.

MATE : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement – Algérie.

OGRAN : Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

OPNA : Office du Parc National de l'Ahaggar – Algérie.

OPNT : Office du Parc National du Tassili – Algérie.

ORGM : Office de Recherche Géologique et Minière – Algérie.

RBP : Réserve de Biosphère de la Pendjari.

LISTE DES ACRONYMES (SUITE)

ROCAL: Réseau Ouest et Centre Africain pour la Conservation du Lion.

SCF : Sahara Conservation Fund.

SCALP: Status and Conservation of the Alpine Lynx Population.

SIG: Systèmes d'Information Géographique.

SSIG: Sahelo Saharan Interest Group.

ZSL: Zoological Society of London.

SZP : Société Zoologique de Paris.

WAZA : World Aquarium and Zoo Association.

WCS : Wildlife Conservation Society.

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM et Prénom	Institution	Email	J 1	J 2	J 3
AISSANI Rachid	Conservateur des Forêts de Tamanrasset (DGF)	cft.tam@caramail.com			X
BELBACHIR Farid	Enseignant-chercheur – Laboratoire d’Ecologie & Environnement à l’Université de Béjaïa	belbachir_farid@yahoo.fr	X	X	X
BENCHAREB Badia	Chef d’agence touristique AKAR-AKAR – BP 164 11000 Tamanrasset	badiabenchareb@hotmail.com	X		
BELHADJA Boubaker	Agent de conservation OPNA	/	X		
BELLOULA Tayeb	Directeur de l’Environnement de la Wilaya de Tamanrasset	belta120@yahoo.fr		X	X
BERZINS Rachel	Société Zoologique de Paris	berzinsrachel@hotmail.com	X	X	X
BOUCEKKINE Wahida	Sous-directrice de la Chasse et des Activités Cynégétiques - DGF	cynegetique2@yahoo.fr	X	X	X
BOUTOUB Sidi-Mohamed	Ingénieur Forestier -Conservation des forêts de Tamanrasset (DGF)	/		X	
BREITENMOSER Christine	IUCN/SSC Cat Specialist Group	ch.breitenmoser@kora.ch	X	X	X
CLARO Françoise	Muséum d’Histoire Naturelle de Paris MNHN / Société Zoologique de Paris	claro@mnhn.fr	X	X	X
DURANT Sarah	Zoological Society of London/ Wildlife Conservation Society	sdurant@wcs.org	X		X
FAYÇAL Abdelaziz	Photographe – Hog’Art images – BP 330 Tamanrasset	afaycal@gmail.com	X		
FELLOUS Amina	ANN / Sous-directrice Faune et Flore	fellousa2000@yahoo.fr	X	X	X
FERRADJ Fatiha	Chef de Service – Extension du Patrimoine et Protection de la Faune et de la Flore - Conservation des Forêts de Tamanrasset (DGF)	/		X	
HAMZAOUI Mohamed	Unité de Conservation et de Développement d’El Bayadh (ANN)	hamzaoui_2006@hotmail.fr	X	X	X
IGHILAHIRIZ Farid	Directeur de l’OPNA (Ministère de la Culture)	f_ighil@yahoo.fr		X	
KABBA Abdellah	Ingénieur d’Etat en Ecologie et Environnement - Direction de l’Environnement de la Wilaya de Tamanrasset	Kaba.11@caramail.com			X
LAMECHE Amel	Ingénieur d’Etat en Ecologie Saharienne – MATE	/		X	
LAFRANCE Bertrand	Vétérinaire – Association DECAN – Djibouti	b.lafrance@intnet.dj	X	X	X
MARKER Laurie	Cheetah Conservation Fund - Namibie	cheetah@iway.na	X	X	X
NOUAL Mohamed Seghir	Directeur de la Protection de la Faune et de la Flore – DGF - Algérie	noualms@hotmail.com	X	X	X
OUAZIR Rabah	Ingénieur Forestier – Chef de Circonscription des Forêts d’In-Salah (DGF)	Rabah3_2003@yahoo.fr			X
OUCHEN Djazia	OPNA / Chef de Service de Protection et Redéploiement de la Faune	opnatam@yahoo.fr	X	X	X
SAHKI Abdallah	Manager de l’Agence Touristique Timidoua Travel – BP 10171 – 11000 Tamanrasset	sahkiabdallah@hotmail.com		X	

ANNEXE I

FICHE D'OBSERVATION DU GUEPARD

FICHE D'OBSERVATION DU GUEPARD



DATE DE L'ENQUETE :

IDENTITE	ENQUETEUR	OBSERVATEUR	RAPPORTEUR
Nom			
Prénom			
Fonction / Profession			
Age			
Coordonnées (n téléphone, e-mail)			

LIEU DE L'ENQUETE :

Département :

Commune :

Lieu-dit :

OBSERVATION :

Observation personnelle

Observation rapportée

Coordonnées GPS :

Repère géographique :

Date de l'observation :

Heure de l'observation :

OBSERVATION DIRECTE :

A l'oeil nu : A la jumelle :

Au télescope :

Photo :

à - 100 m :

à - 500 m :

à + 500m :

Cadavre :

OBSERVATION INDIRECTE :

Empreintes :

Poils :

Excréments :

Coulée :

Reste de proies : sauvage domestique

Support de l'indice ⁽¹⁾ :

COMPOSITION DU GROUPE :

Nombre de guépards observés au total :

Nombre d'adultes :

Nombre de jeunes :

Nombre d'âge indéterminé :

Commentaires, précisions éventuelles :

HABITAT :

Hamada : Erg : Reg : Lit d'oued :

Savane herbeuse : Savane semi-arbustive :

Savane arbustive :

Savane arborée :

Autres :

ATTAQUES DE BETAIL : Espèces :

Nombre d'attaques au cours de l'année précédente :

TEMOIGNAGE DE BRACONNAGE :

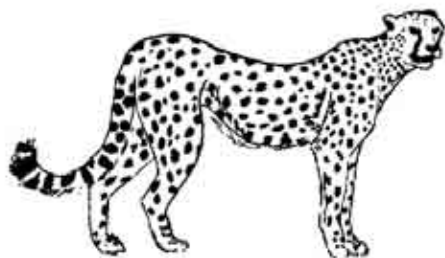
COMMENTAIRES (comportement, ...) :

CADRE RESERVE A L'ENQUETEUR :

⁽¹⁾ Support de l'indice : Arbre, termitière, rocher, végétation basse, sol...

POURQUOI CHERCHER LES INDICES DE PRESENCE DU GUEPARD ?

Les guépards vivant dans les régions situées au Nord de l'équateur sont très menacés, particulièrement la sous-espèce vivant dans le Sahara. Toutes les informations le concernant sont très précieuses, qu'il s'agisse de données anciennes ou récentes, d'indices de présence directs ou indirects. Ces données une fois rassemblées et analysées permettront de déterminer l'état des populations de guépard et de suivre son évolution. Elles permettront, à terme, de mettre en place un plan d'action national, puis régional, en faveur de sa conservation.



Guépard de l'Est africain



Guépard du Sahara

Le pelage du guépard du Sahara est moins contrasté que celui du guépard de l'Est africain. Sa tête paraît proportionnellement plus grosse et ses oreilles plus longues.

QUE FAIRE SI L'ON TROUVE UN ECHANTILLON PROVENANT D'UN GUEPARD (EXCREMENTS, POILS, CADAVRE...)?

Manipuler tout échantillon avec des gants. Eviter le contact direct avec la peau

Prendre si possible des photographies de l'échantillon en question (excréments ou cadavre) et du milieu environnant.

EXCREMENTS

➤ Fraîche

A conserver dans un sachet (ou un pot) en plastique fermé, idéalement au congélateur, sinon l'immerger dans de l'éthanol à 70° (*) placé dans un réfrigérateur à une température égale à + 4°C max.

➤ Sèche

A conserver dans un récipient étanche, voire avec un dessicant.

CADAVRES

➤ Frais

Idéalement congeler le cadavre dans un sachet en plastique fermé.
Sinon prélèvements de :

- muscle : 1cm³ dans la cuisse à conserver dans un flacon d'éthanol à 70° (*) placé dans un réfrigérateur à + 4°C max.
- poils : avec racine (bulbe) à conserver au sec dans une enveloppe en papier fermée

➤ Décomposé

Prélèvement de muscle ou de peau à conserver dans de l'éthanol à 70° (*) placé dans un réfrigérateur à + 4°C max.

PEAUX

Prélèvement d'un morceau ou de poils à conserver dans une enveloppe en papier fermée.

(*) Il est préférable d'extraire le matériel génétique (ADN) le plus tôt possible même si la conservation peut durer plusieurs mois. Pour le muscle et les excréments frais ou humides destinés à être conservés dans de l'éthanol, il est recommandé de fragmenter les échantillons pour une meilleure conservation.

A QUI TRANSMETTRE LES DONNEES ?

A remplir par chaque coordinateur local ou prendre contact avec l'OGRAN à l'adresse e-mail suivante : ogran001@yahoo.fr

ANNEXE II

**DECLARATION DES PARTICIPANTS A LA PREMIERE REUNION
DE L'OGRAN EN 2005 A PARIS**



Déclaration des participants à la réunion pour la création d'un Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord (OGRAN)

Société Zoologique de Paris / IUCN/SSC Cat Specialist Group

02/02/2005, MNHN, Paris

- *Constatant* que le guépard fait partie intégrante du patrimoine naturel et culturel de l'Afrique où ses effectifs ne cessent de décroître.
- *Constatant* un manque de connaissances sur le guépard en régions nord africaines.
- *Constatant* que le développement des activités humaines engendre une dégradation et un morcellement de son habitat en RAN.
- *Reconnaissant* que le guépard peut être source de conflits avec les éleveurs.
- *Constatant* une forte diminution de l'abondance des gazelles soumises à une intense pression de braconnage.
- *Conscients* que le guépard, en tant qu'espèce emblématique, peut contribuer au développement durable par l'écotourisme.

Les participants de la réunion déclarent s'engager à :

- Constituer un groupe d'étude et de conservation du guépard en RAN constitué de spécialistes et d'acteurs souhaitant s'impliquer dans le suivi et la conservation du guépard *in-* et *ex-situ*.
- Renforcer ou créer les liens entre les partenaires impliqués ou souhaitant s'impliquer dans la conservation du guépard *in-* et *ex-situ*.
- Acquérir et mettre en commun des capacités et des moyens pour la mise en œuvre de programmes d'études et de conservation du guépard en RAN.
- Former des agents de terrain et des étudiants à l'observation et à la collecte des données en perspective d'un suivi et d'un programme de conservation à long terme des populations de guépard en RAN.
- Mettre en œuvre une collecte harmonisée et standardisée de données sur la répartition, l'abondance, le comportement et les menaces relatives au guépard.
- Favoriser la création de micro-projets fournissant aux populations locales des moyens de subsistance en relation avec la conservation du guépard.
- Sensibiliser et impliquer les populations locales à la conservation du guépard et mener toutes les actions permettant de réduire les menaces pesant sur le guépard.
- Diffuser les connaissances acquises auprès des organisations locales, régionales et internationales concernées.
- Mettre en place une plate-forme d'information accessible sur l'Internet sur le guépard en RAN.

Fait à Paris, le 21 avril 2005,

Françoise Claro,
Présidente de la SZP.

Christine Breitenmoser,
Coordinatrice du Cat Specialist Group – IUCN/SSC.

Thierry Petit,
Vétérinaire au zoo de la Palmyre.

Christelle Vitaud
Vétérinaire au Safari Parc de Peaugres.

ANNEXE III

DECLARATION DES MEMBRES DE L'OGRAN EN 2006 A TAMANRASSET



**Déclaration des membres de l'Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord (OGRAN)
Société Zoologique de Paris / IUCN/SSC Cat Specialist Group**

22/11/2006, Tamanrasset, Algérie

- *Constatant* que le guépard fait partie intégrante du patrimoine naturel et culturel de l'Afrique où ses effectifs ne cessent de décroître.
- *Constatant* un manque de connaissances sur le guépard en régions nord africaines.
- *Constatant* que le développement des activités humaines engendre une dégradation et un morcellement de son habitat en RAN.
- *Reconnaissant* que le guépard peut être source de conflits avec les éleveurs.
- *Constatant* une forte diminution de l'abondance des gazelles soumises à une intense pression de braconnage.
- *Conscients* que le guépard, en tant qu'espèce emblématique, peut contribuer au développement durable par l'écotourisme.

Les membres de l'OGRAN déclarent s'engager à :

- Constituer un groupe d'étude et de conservation du guépard en RAN constitué de spécialistes et d'acteurs souhaitant s'impliquer dans le suivi et la conservation du guépard *in-* et *ex-situ*.
- Définir et communiquer un cadre stratégique régional pour la conservation du guépard sur laquelle s'appuieront les pays pour élaborer leurs plans d'action nationaux.
- Renforcer ou créer les liens entre les partenaires impliqués ou souhaitant s'impliquer dans la conservation du guépard *in-* et *ex-situ*.
- Acquérir et mettre en commun des capacités et des moyens pour la mise en œuvre de programmes d'études et de conservation du guépard en RAN.
- Former des agents de terrain, des étudiants et des professionnels de terrain à l'observation et à la collecte des données en perspective d'un suivi et d'un programme de conservation à long terme des populations de guépard en RAN.
- Mettre en œuvre une collecte harmonisée et standardisée de données sur la répartition, l'abondance, le comportement et les menaces relatives au guépard.
- Favoriser la création de micro-projets fournissant aux populations locales des moyens de subsistance en relation avec la conservation du guépard.
- Sensibiliser et impliquer les populations locales à la conservation du guépard et mener toutes les actions permettant de réduire les menaces pesant sur le guépard.
- Diffuser les connaissances acquises auprès des organisations locales, régionales et internationales concernées.
- Mettre en place une plate-forme d'information accessible sur l'Internet sur le guépard en RAN.

Fait à Tamanrasset, le 22 novembre 2007,

Répresentantes du Core Group :

Françoise Claro,
Présidente de la SZP

Christine Breitenmoser,
Coordinatrice du Cat Specialist Group – IUCN/SSC